

STIMULANTE.
INFORMATIVE.
DIVERTISSANTE.

CANADIENNE

A television news control room is shown from a rear perspective. The room is filled with rows of desks and numerous monitors. In the foreground, the backs of several operator chairs are visible. The middle ground shows a woman with blonde hair sitting at a desk, facing away from the camera towards a wall of monitors. The background features a large curved wall with several large monitors. Two prominent monitors at the top show a golf course and a news anchor. A blue semi-transparent box with white text is centered in the middle of the image. The room is lit with warm overhead lights and red accent lighting along the top of the curved wall.

NOUS
TENONS
PAROLE



CBC | RADIO-CANADA DIFFUSE UNE GAMME TRÈS ÉTENDUE D'ÉMISSIONS DE NOUVELLES, D'INFORMATION, DE DIVERTISSEMENT ET DE SPORTS AU MOYEN DE 29 SERVICES DIFFÉRENTS.

Il s'agit du seul radiodiffuseur canadien à offrir des services de radio et de télévision, ainsi que des services Internet et par satellite, en français, en anglais et dans huit langues autochtones, à tous les Canadiens. Le rayonnement de la Société s'étend d'un bout à l'autre du pays et sur toute la planète, grâce à ses services de radio et de télévision, ses services Internet, par satellite et sans fil offrant un contenu distinctif de grande qualité, pensé, créé, produit et reconnu par les Canadiens, et accessible à leur convenance.

TABLE DES MATIÈRES

Analyse de la direction	1
Indicateurs de rendement clés	2
Composantes médias : cibles et résultats	6
Examen des états financiers	19

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

CBCI Radio-Canada utilise des indicateurs de rendement de la programmation pour s'assurer que, à titre de radiodiffuseur public national, elle continue à en donner aux Canadiens pour leur argent.

Plus précisément, CBCI Radio-Canada surveille et évalue les opinions ainsi que les habitudes d'écoute et de navigation des Canadiens afin de s'assurer qu'elle leur offre une programmation qui les satisfait et répond à leurs besoins.

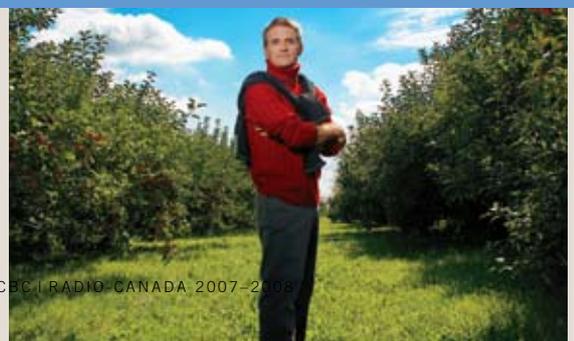
MESURE DU RENDEMENT

Dans son rapport sur l'examen spécial de CBCI Radio-Canada, publié en 2005, la vérificatrice générale du Canada a recommandé de donner au Conseil d'administration, au gouvernement et au public un meilleur accès à l'information sur le rendement annuel de CBCI Radio-Canada. En conséquence, nous avons amélioré le processus de planification stratégique en établissant des indicateurs de rendement pour chacune de nos priorités institutionnelles. Nous avons associé ceux-ci aux principaux réseaux de la Télévision et de la Radio de la Société ou à des composantes médias précises, selon les besoins.

L'intégration de ces indicateurs de rendement au processus de planification de la Société a débuté en 2006 et est complètement terminée aujourd'hui, permettant ainsi d'analyser les résultats annuels, le rendement par rapport aux objectifs et les tendances en matière de rendement.

Ces modifications ont déjà des effets positifs sur le processus de planification et, à long terme, devraient considérablement accroître l'efficacité de l'ensemble des activités de la Société.

Photos de gauche à droite :
The Tudors, CBC Television,
bold. Errol Duchaine,
La semaine verte,
Première Chaîne,
Télévision de Radio-Canada,
Radio-Canada.ca, Sirius 94.



MESURES DU RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Priorités de la Société	Indicateurs de rendement	Résultats pour 2006–2007	Cibles pour 2007–2008	Résultats pour 2007–2008
CONTENU	CONTENU CANADIEN			
	CBC Television ¹			
	Journée de radiodiffusion	81 %	81 %	80 %
	Heures de grande écoute (lundi-dimanche, 19 h–23 h)	80 %	80 %	81 %
	Télévision de Radio-Canada ¹			
	Journée de radiodiffusion	82 %	82 %	79 %
	Heures de grande écoute (lundi-dimanche, 19 h–23 h)	88 %	88 %	89 %
	CBC Radio ²			
	Journée de radiodiffusion	99 %	99 %	99 %
	Heures de grande écoute (lundi-vendredi, 6 h–9 h)	100 %	100 %	100 %
	Radio de Radio-Canada ³			
	Journée de radiodiffusion	100 %	100 %	100 %
	Heures de grande écoute (lundi-vendredi, 6 h–9 h)	100 %	100 %	100 %
	NOMBRE DE PRIX REÇUS			
	CBC Television	288	288	220
	Télévision de Radio-Canada ⁴	29	29	29
	CBC Radio	121	100	140
	Radio de Radio-Canada	6	6	6
	CARACTÈRE DISTINCTIF			
	Principaux réseaux de la Télévision et de la Radio	90 %	90 %	89 %

¹ Basé sur les données de l'année de diffusion précédente.

² Comprend CBC Radio One et CBC Radio 2.

³ Comprend la Première Chaîne et Espace musique.

⁴ Productions internes seulement.

Photos de gauche à droite : **Gofrette**,
Télévision de Radio-Canada,
Radio-Canada.ca, CBC Television, *CBC.ca*.
Philippe Schnobb, Télévision de
Radio-Canada, RDI, *Radio-Canada.ca*.



INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

Priorités de la Société	Indicateurs de rendement	Résultats pour 2006–2007	Cibles pour 2007–2008	Résultats pour 2007–2008
REFLET RÉGIONAL ET RÉALITÉ CHANGEANTE DU CANADA	Nombre d'heures d'émissions produites par les régions pour les régions	83 775 heures	83 800 heures	86 200 heures
	Émissions produites en région pour être diffusées au réseau	12 642 heures	12 600 heures	11 000 heures
	Utilisation de CBC I Radio-Canada par les minorités visibles (18+)	87 %	87 %	82 % ¹
	Nombre d'employés appartenant à des minorités visibles CBC I Radio-Canada	Nombre d'employés 528 (les employés à court terme sont exclus)	Nombre d'employés 530 (les employés à court terme sont exclus)	Nombre d'employés 544 (les employés à court terme sont exclus)
VIABILITÉ DES GRILLES CANADIENNES	Revenus publicitaires de la Télévision ²	315 millions de \$	320 millions de \$	310 millions de \$
	Dépenses consacrées aux émissions canadiennes	95 % du budget de programmation	95 % du budget de programmation	95 % du budget de programmation
EFFICIENCE	Revenus autogénérés ³	122 millions de \$ ⁴	110 millions de \$	131 millions de \$
	Dépenses liées à la programmation	82 % du budget total	82 % du budget total	82 % du budget total
RESSOURCES HUMAINES ET CRÉATIVES	Engagement à l'égard de la formation et du perfectionnement CBC I Radio-Canada	Dollars par employé 1 013	Dollars par employé 1 013	Dollars par employé 1 005
	Satisfaction des employés (périodiquement) CBC I Radio-Canada	85 % (sondage des employés – 2004)	85 % (sondage des employés – 2004)	n/d

1 Depuis 2007–2008, la Société a adopté la même définition que Statistique Canada.

2 Les principaux réseaux seulement, à l'exception des revenus provenant d'Internet.

3 Comprend principalement les revenus de Galaxie, de CBC Country Canada (rebaptisée **bold**), de la vente de publicité sur Internet et de la vente d'émissions, ainsi que les intérêts et le produit de la vente/location de parcelles de terrain à Toronto.

4 La différence entre le chiffre de 110 millions de dollars qui apparaît dans le Rapport annuel de 2006–2007 et le chiffre rectifié de 122 millions de dollars s'explique par les intérêts et le produit de la vente/location de parcelles de terrain à Toronto.



Priorités de la Société	Indicateurs de rendement	Résultats pour 2006–2007	Cibles pour 2007–2008	Résultats pour 2007–2008
PARTENARIATS STRATÉGIQUES	Nombre de coentreprises et de partenariats de CBC I Radio-Canada ¹	6	6	15
COLLABORATION	Dépenses consacrées à la programmation intermédias	10,3 millions de \$	10 millions de \$	9,7 millions de \$
LIENS ÉTROITS AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES	L'opinion générale des leaders d'opinion du sujet de CBC I Radio-Canada ²	77 % opinion favorable	77 % opinion favorable	77 % opinion favorable
	L'impression générale des leaders d'opinion sur CBC I Radio-Canada en tant que service essentiel ²	78 % en accord	78 % en accord	87 % en accord
	Taux de satisfaction des Canadiens envers les principaux réseaux de la Télévision et de la Radio	89 %	89 %	89 %
	Raison d'être aux yeux des parties intéressées	Pourcentage de Canadiens utilisant nos services ³ 86 %	Pourcentage de Canadiens utilisant nos services ³ 86 %	Pourcentage de Canadiens utilisant nos services ³ 86 %

¹ Défini comme une entente dont le service du Développement commercial national de CBC I Radio-Canada est à l'origine ou dont il est responsable, et comme une entente qui joue un rôle important pour la Société. CBC I Radio-Canada a conclu de nombreux partenariats stratégiques tant sur le plan des composantes de soutien que des composantes médias. Les 15 partenariats rapportés dans ce tableau relèvent des composantes de soutien et concernent des entreprises telles que Sirius Canada, Air Canada et Clear Channel Outdoor (pour CBC News Express).

² Sondage de CBC I Radio-Canada auprès des leaders d'opinion, mars 2008, mené par Phoenix Strategic Perspectives Inc.

³ Les principaux réseaux de la Télévision, de la Radio, et les principaux sites Internet.



SERVICES ANGLAIS

Les Services anglais de CBC | Radio-Canada englobent CBC Television, CBC Newsworld, **bold** (auparavant CBC Country Canada), *documentary* (auparavant The Documentary Channel, réseau dans lequel CBC | Radio-Canada a acquis une participation majoritaire cette année), CBC Radio One, CBC Radio 2, CBC Radio 3 et le site *CBC.ca*. Au mois de novembre 2007, tous ces services relevaient du vice-président principal des Services anglais. Cette approche intégrée permet une meilleure planification et un meilleur partage des ressources et de la programmation entre les composantes médias, ainsi que la réalisation de synergies et d'économies de coûts.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE CBC RADIO

Pour conserver sa raison d'être et répondre aux besoins des auditeurs dans un secteur aussi concurrentiel que le sien, CBC Radio s'est fixé quatre priorités stratégiques pour 2007–2008 : excellence dans la conception des émissions de CBC Radio 2 et de tous les services, intégration des nouvelles, développement stratégique des plateformes des Nouveaux Médias et mobilisation des employés. Ces priorités doivent permettre de répondre à plusieurs objectifs : améliorer la satisfaction des auditeurs, en particulier ceux de CBC Radio One et de CBC Radio 2 (voir l'indicateur Satisfaction des auditeurs ci-dessous), servir le public (voir l'indicateur Portée nationale et part de marché, qui présente la part d'utilisation du public canadien), maintenir et améliorer la qualité des services (déterminée par les organismes qui décernent les prix à l'échelle nationale et internationale, voir l'indicateur Excellence des émissions) et, à plus long terme, étendre le service local à nombre de secteurs géographiques non desservis par leur propre station de CBC Radio One (voir l'indicateur Expansion du service local).





CBC RADIO – INDICATEURS DE RENDEMENT

	CBC Radio Cibles pour 2007–2008	CBC Radio Résultats pour 2007–2008
COÛTS		
• Coût de la programmation	• Nouvelle mesure	• 112,9 millions de \$ ¹
AUDITOIRE²		
• Portée cumulée pour CBC Radio One et CBC Radio 2	• 3,8 millions	• 3,9 millions
• Part de marché cumulée pour CBC Radio One et CBC Radio 2	• 12,2 %	• 13,4 %
MANDAT		
CBC Radio One		
• Satisfaction ³	• 67 %	• 69 %
• Essentiel ³	• 85 %	• 86 %
• Reflet régional ³	• 76 %	• 74 %
• Ethnicité/diversité culturelle ³	• 65 %	• 65 %
• Pertinence – a des émissions que j'aime écouter ³	• 58 %	• 61 %
EXAMEN DES ÉMISSIONS		
• Propositions reçues et étudiées	• Nouvelle mesure	• 394
• Émissions pilotes réalisées	• Nouvelle mesure	• 45
• Nouvelles émissions ou séries	• Nouvelle mesure	• 15
RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE DE LA PROGRAMMATION		
• Nombre de prix nationaux et internationaux	• 100	• 140
SERVICES LOCAUX ÉTENDUS DANS LES GRANDS MARCHÉS RADIOPHONIQUES NON DESSERVIS		
• Nombre d'extensions de service dans les marchés de plus de 100 000 habitants	• s/o ⁴	• s/o ⁴

1 Sur la base de la programmation et de la production.

2 Sondage BBM de l'automne.

3 Sondage FIATS de l'automne, auditoire de base, 3 premières options (octobre 2007–mars 2008).

4 L'extension du service dans les marchés mal desservis constitue un objectif important à long terme pour CBC Radio. Même si, par manque de ressources, aucune extension de service n'a pu être réalisée en 2007–2008, cet objectif demeure un objectif stratégique crucial pour CBC Radio.



Photos pages 4-5, de gauche à droite : **Steven Sabados, Chris Hyndman, Steven and Chris, CBC Television. Kif-kif, Télévision de Radio-Canada. Ian Hanomansing, CBC News at Six: Vancouver, CBC Television. Bo on the Go!, CBC Television, CBC.ca.**

Photos page 6, de gauche à droite : **Jonathan Goldstein, WireTap, CBC Radio One, Sirius 137. Nalo Hopkinson, Canada Reads, CBC Radio One, bold, CBC.ca, Sirius 137. Steve Patterson, The Debaters, CBC Radio One.**

COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS

ORIENTATION FUTURE DE CBC RADIO

FAIRE PREUVE D'EXCELLENCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉMISSIONS DE CBC RADIO 2 ET DE TOUTES LES PLATEFORMES

- Renforcer l'engagement de CBC Radio 2 à diffuser des émissions percutantes et à grande visibilité, axées sur la musique classique et sur d'autres styles musicaux importants.
- Lancer des émissions présentant des documentaires marquants et d'autres genres de contenu riche en contexte.

REVITALISER CBC NEWS ET POURSUIVRE LE PLAN POUR LA RADIO LOCALE

- Offrir aux communautés des nouvelles locales qui répondent aux normes journalistiques de CBC, qui sont adaptables et diversifiées, et qui viennent renforcer et nuancer le débat sur les enjeux locaux, régionaux et nationaux.
- Trouver des occasions de financement pour accroître le service local.

DÉVELOPPER LES PLATEFORMES DES NOUVEAUX MÉDIAS DE FAÇON STRATÉGIQUE

- Construire des portails thématiques, en collaboration avec CBC Television, afin de permettre aux auditoires d'accéder facilement au contenu sur toutes les plateformes.
- Mettre en commun du contenu et des ressources avec ceux de CBC Television pour être en mesure d'offrir aux auditoires un contenu plus riche et plus fouillé.

Photos de gauche à droite : **Eleanor Wachtel**,
Writers and Company, CBC Radio One, Sirius 137.
The Week the Women Went, CBC Television.
the fifth estate, CBC Television, CBC Newsworld.
The Englishman's Boy, CBC Television.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE CBC TELEVISION

En 2007–2008, CBC Television a concentré ses efforts sur la programmation et les diverses plateformes afin de continuer à offrir aux Canadiens des émissions de grande qualité. CBC Television a ainsi ciblé six priorités stratégiques précises : régler le problème des émissions canadiennes de divertissement, augmenter l'auditoire, conserver des droits clés dans le secteur des sports, renforcer les liens avec les régions, renouveler CBC News et rechercher des possibilités de diffusion en ligne tout en poursuivant son expansion sur Internet.

Pour savoir si elle parvient à atteindre ses objectifs, CBC Television a établi quatre indicateurs de rendement clés assortis de cibles, qui sont présentés à la page suivante. Les résultats indiquent une hausse de la part d'auditoire de CBC Television, surtout aux heures de grande écoute où les téléspectateurs sont les plus nombreux. Le réseau s'est également efforcé de conserver la place distincte qu'il occupe dans la radiodiffusion canadienne en favorisant une hausse de l'utilisation du public (voir l'indicateur Auditoire), en maintenant la diversité des émissions offertes (voir l'indicateur Différenciation) et la grande qualité de la programmation perçue par les téléspectateurs (voir l'indicateur Perception du public). Pour respecter les priorités qu'il s'est fixé, le réseau a fait preuve de prudence dans la gestion de ses finances, notamment en cherchant à augmenter ses revenus autogénérés et en assurant une gestion efficace de ses ressources financières (voir les indicateurs Revenus et Coûts).

CBC TELEVISION – INDICATEURS DE RENDEMENT

	CBC Television Cibles pour 2007–2008	CBC Television Résultats pour 2007–2008
VALEUR PUBLIQUE		
• Différenciation ¹	• Ratio maintenu	• Atteint
• Perception du public	• Chaque émission 60 % (3 premières options)	• Atteint
AUDITOIRE		
• Part de marché de CBC Television aux heures de grande écoute en saison régulière	• 7,5 % ²	• 7,8 %
REVENUS		
• Principales chaînes – Revenus publicitaires pour l'exercice (avril à mars)	• 212 millions de \$	• 210 millions de \$
• Revenus divers tirés de la publicité ou autres	• Nouvelle mesure	• 231 millions de \$
COÛTS		
• Budget total avec allocations pour l'exercice (avril à mars)	• 513 millions de \$	• 530 millions de \$
• Coût de la programmation	• Nouvelle mesure	• 451,9 millions de \$ ³

1 Basé sur le pourcentage de titres.

2 Les cibles d'indicateurs de rendement ont fait l'objet d'un rapport pour la première fois dans le Plan d'entreprise 2007–2008 à 2011–2012. Malheureusement, les dates d'échéances du Plan d'entreprise ont fait en sorte que certaines de ces cibles ont été fournies sur une base provisoire, avant les approbations finales du printemps de 2007. La cible véritable pour cet indicateur, telle qu'elle avait été établie par la Société avant le début de l'exercice 2007–2008, était de 7,5 pour cent et non de 8,0 pour cent comme l'indiquait la cible provisoire dans le Plan d'entreprise 2007–2008. Afin de ne pas voir cette situation se répéter à l'avenir, CBC/Radio-Canada a établi un nouvel échéancier pour transmettre les données des indicateurs de rendement et de leurs cibles dans le Plan d'entreprise qui coïncide désormais avec le processus d'approbation institutionnel de CBC/Radio-Canada.

3 Sur la base de la programmation et de la production.



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS

ORIENTATION FUTURE DE CBC TELEVISION

RÉGLER LE PROBLÈME DES ÉMISSIONS CANADIENNES DE DIVERTISSEMENT

- Augmenter l'auditoire et l'attrait des émissions canadiennes de divertissement.
- Continuer à attirer un plus grand nombre de Canadiens en diffusant davantage de séries qui fidélisent l'auditoire pendant une saison complète.

AUGMENTER LES AUDITOIRES

- Continuer à créer une grille-horaire cohérente, selon une formule « même poste, même jour, même heure ».
- Recentrer CBC Newsworld comme une source d'information brute en continu afin d'offrir une programmation, des animateurs et une couverture des nouvelles qui passionnent les auditeurs et que ceux-ci recherchent.
- S'attacher à présenter la nouvelle chaîne **bold** comme une plateforme avant-gardiste pour les séries dramatiques, les émissions artistiques et les événements sportifs diffusés en exclusivité.
- Faire la promotion de *documentary*, la chaîne qui a fait peau neuve et dans laquelle CBC | Radio-Canada détient maintenant une participation majoritaire, en diffusant les meilleurs documentaires, séries et films canadiens et étrangers.

CONSERVER DES DROITS CLÉS DANS LE DOMAINE DES SPORTS

- Conserver des droits à long terme pour continuer à acquérir des droits de diffusion d'émissions de sports amateurs et professionnels, à mesure que les occasions se présenteront.
- Tirer parti du contrat signé dernièrement avec la LNH pour étendre la marque *Hockey Night in Canada* à de multiples plateformes.

RENFORCER LES LIENS DE CBC AVEC LES RÉGIONS

- Améliorer les relations avec les communautés locales grâce aux émissions régionales.

RENOUVELER CBC NEWS

- Faire évoluer et renforcer les émissions de nouvelles et d'information.
- Passer à un format continu sur de multiples plateformes.

RECHERCHER DES POSSIBILITÉS DE DIFFUSION EN LIGNE ET POURSUIVRE L'EXPANSION SUR INTERNET

- Poursuivre la stratégie d'expansion des émissions.
- Établir des partenariats en matière de programmation numérique avec d'autres organisations.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE *CBC.ca*

CBC.ca et l'équipe de la Programmation numérique ont pour objectif d'appuyer les services de programmation de la Télévision et de la Radio de CBC. Pour 2007–2008, *CBC.ca* s'est imposé les quatre principales priorités suivantes : augmenter le trafic sur le site en misant sur les atouts de la programmation principale (importance et popularité), augmenter les revenus en élargissant le stock publicitaire et en trouvant des occasions de commandite, appuyer des initiatives multiplateformes visant la programmation et la distribution de contenu sur des plateformes non hertziennes, et améliorer la fiabilité et la stabilité du site. Pour respecter ces priorités stratégiques en 2007–2008, *CBC.ca* s'est fixé cinq objectifs dont les résultats sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

CBC.ca – INDICATEURS DE RENDEMENT

<i>CBC.ca</i> Cibles pour 2007–2008	<i>CBC.ca</i> Résultats pour 2007–2008
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le trafic 	<ul style="list-style-type: none"> <i>CBC.ca</i> est toujours le premier site de médias et d'information avec 4,1 millions de visiteurs uniques par mois en moyenne, soit une hausse de 4,2 % comparativement à l'an dernier.
<ul style="list-style-type: none"> Implanter Web 2.0 et Media 	<ul style="list-style-type: none"> <i>CBC.ca</i> a attiré plus de 27 000 membres inscrits et plus de 10 000 commentaires ont été formulés sur le site au moyen d'outils de création de contenu généré par les utilisateurs. Depuis le 1^{er} juin 2007, CBC a ajouté plus de 5 700 vidéos sur demande sur le site, portant à 6,2 millions le nombre de visionnements en continu.
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> Les revenus de la bannière publicitaire de <i>CBC.ca</i> ont grimpé de 18 % au cours de l'exercice, totalisant 3 119 000 \$ pour 2007–2008.
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement et la mise en œuvre d'une stratégie multiplateforme 	<ul style="list-style-type: none"> Le service Développement commercial et Programmation numérique a été réorganisé de fond en comble en 2007 pour mettre en œuvre un modèle de prestation de services créatifs, commerciaux et de développement de produits destinés aux secteurs responsables du contenu. Le Développement commercial a été intégré à toutes les plateformes ainsi qu'au Développement commercial national, et il comprend désormais une unité opérationnelle des Relations avec les affiliées.
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la stabilité et la fiabilité du site 	<ul style="list-style-type: none"> Le site <i>CBC.ca</i> a adopté un modèle de location de services qui mise sur des fournisseurs de premier plan pour lui garantir fiabilité, variabilité et souplesse en échange d'un investissement minime, ce qui lui permet de réaliser des économies substantielles. La plateforme actuelle constitue la consécration de ce qu'est notre solution sécurisée de diffusion en continu.

ORIENTATION FUTURE DE *CBC.ca*

- Améliorer la fiabilité et la stabilité de la présence de CBC sur Internet.
- Soutenir le développement et la mise en œuvre d'une stratégie multiplateforme.

Photos de gauche à droite : **Wendy Mesley**, Marketplace, CBC Television, CBC Newsworld.
Murder Unveiled, CBC Television.
David Myles, 2007 East Coast Music Awards, CBC Television.



SERVICES FRANÇAIS

Les Services français de CBCI Radio-Canada comprennent la Télévision de Radio-Canada, le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), la Première Chaîne, Espace musique, Espace classique, Bande à part, Radio Canada International (RCI), RCI viva et *Radio-Canada.ca*. Tous ces services relèvent du vice-président principal des Services français. Cette approche intégrée facilite le développement d'une vision globale des Services français reconnaissant les atouts individuels et le caractère distinctif de chaque composante média tout en ayant à cœur un objectif commun, celui d'améliorer la qualité de la vie culturelle et démocratique des Canadiens. La Société est aussi un partenaire d'ARTV et de TV5Monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA RADIO DE RADIO-CANADA

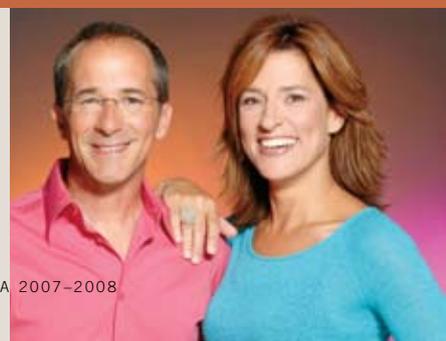
Depuis les cinq dernières années, l'écoute de la Radio de Radio-Canada, la Première Chaîne comme Espace musique, a connu une hausse constante qui est confirmée avec l'indicateur du niveau d'écoute. Il est à noter que les résultats de 2007–2008 sont atypiques, mais ils confirment tout de même cette hausse. En 2007–2008, Espace musique est entrée dans la deuxième phase de son développement et a atteint son objectif de soutenir l'industrie musicale canadienne en investissant 5,5 millions de dollars dans la production de concerts et de spectacles diffusés à son antenne. Les Services français poursuivaient l'objectif global de consolider leur ancrage régional : pour la Radio cet objectif se vérifie dans le maintien d'un niveau élevé d'investissement en région.

RADIO DE RADIO-CANADA – INDICATEURS DE RENDEMENT

	Radio de Radio-Canada Cibles pour 2007–2008	Radio de Radio-Canada Résultats pour 2007–2008
MAINTENIR UN NIVEAU D'ÉCOUTE OPTIMAL		
<ul style="list-style-type: none"> • Parts d'auditoire combinées de la Première Chaîne et d'Espace musique 	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 14 % et 16 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 20,0 %¹
POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES MUSICIENS CANADIENS		
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement de concerts et de spectacles • Budget investi dans la production musicale pour Espace musique 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 • Nouvelle mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • 150² • 5,5 millions de \$
INVESTISSEMENT RÉGIONAL		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir notre niveau d'investissement régional en production 	<ul style="list-style-type: none"> • 45 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 48 %
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du rendement de tous les employés, en lien avec les objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 90 % et 100 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 90 % et 100 %

¹ Moyenne des sondages BBM de l'automne et du printemps.

² Le nombre d'enregistrements a diminué, mais l'investissement est demeuré le même. Il y a eu moins d'enregistrements, mais les concerts ont eu un plus fort impact.





OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

En 2007–2008, la Télévision de Radio-Canada s'est concentrée sur des objectifs dont le rendement se mesure dans quatre catégories d'indicateurs : l'Auditoire, les Finances, le Reflet de la diversité du Canada d'aujourd'hui et les Ressources humaines.

Sous l'indicateur Auditoire, les parts d'auditoire, tout comme l'indice d'appréciation globale, permettent de confirmer que la Télévision de Radio-Canada a atteint son objectif d'augmentation d'auditoire, tout en maintenant une offre de grande qualité. Les indicateurs financiers reflètent l'efficacité des objectifs de gestion qui visent en priorité l'optimisation des ressources : la majeure partie des fonds (80 pour cent) a été consacrée à la programmation; tous les leviers financiers disponibles, recettes publicitaires et financements extérieurs, ont été maximisés. Les indicateurs Reflet de la diversité sont liés à l'objectif de consolidation de l'ancrage régional, représenté ici par une augmentation du nombre d'heures moyennes d'émissions produites en région et diffusées nationalement, et à l'objectif d'amélioration du reflet de la diversité culturelle à travers un effectif plus représentatif.

TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA – INDICATEURS DE RENDEMENT

	Télévision de Radio-Canada Cibles pour 2007–2008	Télévision de Radio-Canada Résultats pour 2007–2008
AUDITOIRE		
• Appréciation globale de la programmation par l'auditoire (« Sur une échelle de 0 à 10, quelle note donneriez-vous à la programmation de Radio-Canada? »)	• 6,7	• 7,0
• Parts d'auditoire combinées pour la Télévision de Radio-Canada et le RDI	• Entre 15 % et 20 % Au moins 13 % pour la Télévision de Radio-Canada	• 14,1 % Télévision de Radio-Canada 2,1 % RDI
FINANCES		
• Pourcentage des ressources financières investies dans les émissions	• 80 %	• 81 %
• Atteinte de la cible des revenus publicitaires, réseau principal seulement	• 108 millions de \$	• 100 millions de \$
• Maintien au niveau des années précédentes de l'enveloppe du Fonds canadien de télévision pour la diffusion de productions indépendantes à la Télévision de Radio-Canada	• 25,2 millions de \$	• 27,5 millions de \$
REFLET DE LA DIVERSITÉ		
• Moyenne annuelle hebdomadaire – Émissions régionales au réseau	• 7 heures	• 7,8 heures
• Augmentation en % du nombre d'employés se déclarant « minorités visibles », réseau et régions	• 1,4 %	• 1,6 %
RESSOURCES HUMAINES		
• Évaluation du rendement de tous les employés, en lien avec les objectifs	• Entre 90 % et 100 %	• Entre 90 % et 100 %

Photos de gauche à droite : **Françoise Davoine**, Espace classique.

Casino 2, Télévision de Radio-Canada.

L'épicerie, Télévision de Radio-Canada, RDI, *Radio-Canada.ca*.

COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS

OBJECTIF STRATÉGIQUE DE *RADIO-CANADA.ca*

En 2007–2008, *Radio-Canada.ca* a maintenu son objectif stratégique principal : présenter un contenu Web inédit et novateur, même dans le contexte de l'explosion de l'offre dans Internet. Pour ce faire, *Radio-Canada.ca* s'est doté d'un plan d'action pour 2007–2008 dont les résultats sont décrits dans le tableau suivant.

RADIO-CANADA.ca – INDICATEUR DE RENDEMENT

<i>Radio-Canada.ca</i> Cible pour 2007–2008	<i>Radio-Canada.ca</i> Résultats pour 2007–2008
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir une fréquentation moyenne élevée de <i>Radio-Canada.ca</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Radio-Canada.ca</i> a procédé à une restructuration importante de son site : nouvelle zone qui permet d'accéder facilement à tous les contenus audio et vidéo, nouvelle page d'accueil pour les régions, et refonte de sa zone jeunesse. <i>Radio-Canada.ca</i> offre des contenus audiovisuels exclusifs comme le site <i>Sedna.tv</i>. Nouvelle zone consacrée à l'international. Le nombre mensuel moyen de visiteurs uniques canadiens qui ont utilisé le site à partir de la maison a atteint 1 598 000 en 2007–2008.

ORIENTATION FUTURE DES SERVICES FRANÇAIS

En 2008–2009, les Services français navigueront dans un environnement très instable, constitué d'enjeux financiers importants, de nouvelles technologies émergentes, de fragmentation et de compétitivité accrues et d'un horizon réglementaire en profonde mutation.

En 2008–2009, Radio-Canada entreprendra de relever les défis suivants pour devenir, plus que jamais, un diffuseur public multimédia de diversité, de démocratie et de culture :

- Devenir un chef de file sur les plateformes numériques.
- Valoriser le capital immatériel (propriété intellectuelle, capital humain, marque, etc.).
- Pousser l'intégration à sa valeur optimale.
- Renforcer la dimension internationale dans notre programmation et notre présence au sein des grandes institutions francophones.
- Devenir le leader de la diversité dans notre programmation et dans nos politiques d'embauche.





OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE GALAXIE

Galaxie est un service audionumérique payant qui propose 45 chaînes de musique en continu sans contenu verbal ni publicité. Ce service s'est bâti une solide réputation de source musicale de grande qualité auprès de son auditoire d'abonnés qui a dépassé les 6,3 millions de foyers au Canada. Cette initiative commerciale permet de générer des fonds qui sont réinvestis dans la programmation. Une des principales priorités de Galaxie consiste à s'appuyer sur cette base solide pour s'aventurer sur de nouvelles plateformes et de nouveaux marchés. Galaxie offre également une tribune importante aux artistes émergents et aux nouveaux artistes qui veulent se faire connaître de l'auditoire canadien. Encore cette année, le service a aidé les artistes en continuant à leur offrir ses Prix Étoiles Galaxie et en s'assurant que la musique canadienne est bien représentée sur toutes nos chaînes musicales spécialisées.

GALAXIE – INDICATEURS DE RENDEMENT

Galaxie Cibles pour 2007–2008	Galaxie Résultats pour 2007–2008
<ul style="list-style-type: none"> Optimiser et assurer la rentabilité à long terme de Galaxie 	<ul style="list-style-type: none"> Présence accrue de Galaxie sur Internet au moyen d'un partenariat avec Shaw Cable et Sympatico/MSN. Renégociation des ententes de distribution avec Bell ExpressVu et Rogers. Conclusion d'une entente de relations avec les affiliées avec Stingray Digital Media Group afin d'aider Galaxie à prendre de l'expansion au Canada tout en lui offrant des occasions dans d'autres marchés.
<ul style="list-style-type: none"> Positionner Galaxie comme le premier service de programmation audio au Canada et comme la société de production de référence pour les créneaux musicaux spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> Galaxie est le principal service musical, avec plus de 6,3 millions d'abonnés au Canada. Promotion active du service Musique pour entreprises de Galaxie auprès des entreprises canadiennes. Chaînes de musique dans toutes les langues programmées par Galaxie et offertes sur Internet par Sympatico/MSN. Partenariat avec Vidéotron et le Groupe Spectra en vue d'offrir un service musical dans le cadre des FrancoFolies de Montréal.
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le mandat de CBC I Radio-Canada en matière de culture en faisant la promotion de la marque et des valeurs de CBC I Radio-Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des artistes canadiens par la diffusion d'un contenu canadien à 35 % ou plus sur toutes les chaînes de Galaxie. Soutien financier offert à plus de 600 artistes par l'intermédiaire des Prix Étoiles Galaxie. Ajout des marques de CBC I Radio-Canada, y compris CBC Radio 3 et Bande à part, sur les plateformes de Galaxie.

ORIENTATION FUTURE DE GALAXIE

En 2008–2009, Galaxie travaillera en étroite collaboration avec Stingray Digital Media Group, son agent des relations avec les affiliées, pour lancer le service musical Galaxie sur d'autres plateformes et augmenter son auditoire en perçant sur d'autres marchés, notamment aux États-Unis et en Europe.

Galaxie s'efforcera également d'adapter ses services pour suivre l'évolution des tendances musicales et des technologies en mettant au point de nouvelles fonctions afin de plaire aux jeunes auditeurs.

COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS

RADIO CANADA INTERNATIONAL (RCI)

Radio Canada International (RCI), le service international de radio de CBC | Radio-Canada, diffuse dans neuf langues sur Internet, sur ondes courtes en mode numérique et analogique, par satellite, et par l'entremise de quelque 400 stations partenaires partout dans le monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE RCI

En 2007–2008, les deux objectifs prioritaires de RCI étaient de poursuivre sa mission dans le monde et de contribuer à enraciner le service Internet RCI viva, lancé en novembre 2006, dans les communautés culturelles du pays. Pour atteindre ces objectifs, RCI a mis en œuvre un plan d'action dont les résultats apparaissent dans le tableau suivant.





RCI – INDICATEURS DE RENDEMENT

RCI Cibles pour 2007–2008	RCI Résultats pour 2007–2008
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le rayonnement de RCI en renforçant les liens de collaboration tissés avec les radios partenaires qui offrent des moyens additionnels de toucher les auditeurs dans plus de 70 pays 	<ul style="list-style-type: none"> Quelque 400 stations de radio partenaires rediffusent le contenu de RCI dans 70 pays. Au Canada, l'émission <i>Tam-Tam Canada</i> est reprise quotidiennement sur la Première Chaîne dans l'Ouest canadien.
<ul style="list-style-type: none"> Coproduire des émissions dans plusieurs pays 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis avril 2007, RCI est à l'origine de la coproduction de 24 reportages sur l'immigration avec le Groupe des six (NHK Japon, Radio Netherlands, Radio Sweden, Radio Australia, Swiss Info) diffusés simultanément par tous les partenaires. RCI dirige 26 journalistes-réalisateurs internationaux membres de l'AIBD (Asia Institute for Broadcasting Development) dans le cadre d'une importante coproduction portant sur la diversité culturelle. RCI offre de la formation sous forme de coproductions auprès des radios partenaires en échange de la rediffusion de ses émissions.
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le rayonnement de <i>RCIviva.ca</i> avec le concours <i>Métissé serré/Digital Diversity</i> sur le portail de RCI viva et avec la production en ligne de la série Web <i>J'adopte un pays/Embracing Canada</i> 	<ul style="list-style-type: none"> RCI a reçu plus de 200 candidatures à ce concours où l'on demandait aux Canadiens de présenter des productions (vidéo et audio) sur le thème de l'immigration. En 14 semaines, <i>Métissé serré/Digital Diversity</i> a atteint plus de 60 000 visionnements et le site Web a reçu plus de 6 000 commentaires, en plus d'excellentes critiques. Participation de <i>Métissé serré/Digital Diversity</i> à de nombreux festivals et événements au Canada et dans le monde (Festival des films du monde – Montréal, Pier 21 – Halifax, Reel 2 Real International Film Festival for Youth – Vancouver, Festival de films africains – Cannes, Cinéma et immigration – Agadir, Festival de la Diversidad – Cuba, National Council for Social Studies – San Diego). Le magazine quotidien de la Télévision de Radio-Canada, <i>C'est ça la vie</i>, a diffusé des épisodes de <i>J'adopte un pays</i>. Mise en ligne de trois cyber-séries <i>J'adopte un pays/Embracing Canada</i> qui suivent, pas à pas, le processus d'immigration de Brésiliens, de Marocains et d'Indiens au Canada.

ORIENTATION FUTURE DE RCI

- Poursuivre le virage multimédia et multiplateforme : ajouter un volet international au concours *Métissé serré/Digital Diversity*, et produire une série Web à Pékin et, au Canada, une série interculturelle, *Voir Double*.
- Explorer de nouvelles avenues pour le financement et le développement de nouveaux projets à RCI.

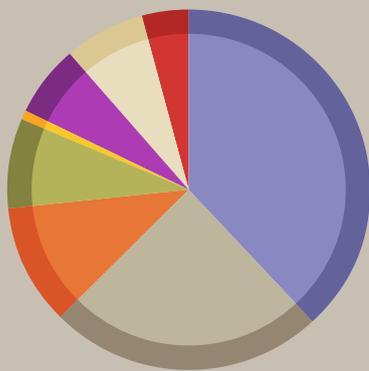


EXAMEN
DES ÉTATS
FINANCIERS





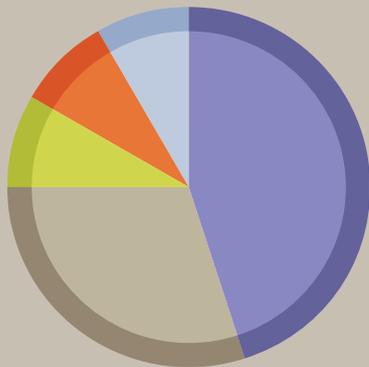
À TITRE DE RADIODIFFUSEUR NATIONAL DU CANADA ET DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT, CBC | RADIO-CANADA REND DES COMPTES AU PARLEMENT ET AUX CANADIENS.



DÉPENSES D'EXPLOITATION* POUR 2007-2008
1 731 MILLIONS DE DOLLARS
(millions de dollars)

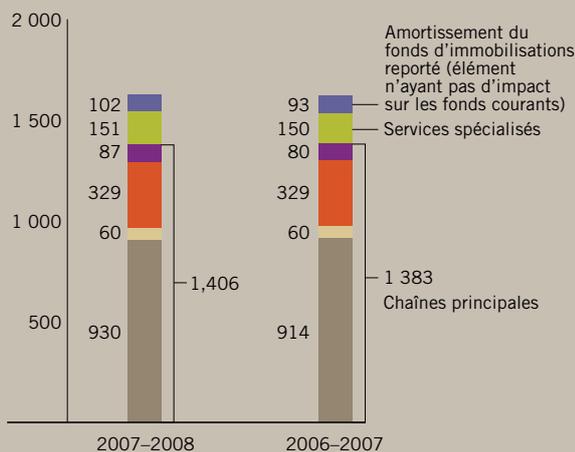
- CBC Television 662 \$ (38 %)
- Télévision de Radio-Canada 424 \$ (25 %)
- CBC Radio 188 \$ (11 %)
- Radio de Radio-Canada 138 \$ (8 %)
- Administration nationale 16 \$ (1 %)
- Amortissement des immobilisations 110 \$ (6 %)
- Services spécialisés 123 \$ (7 %)
- Distribution et affiliées 70 \$ (4 %)

*Excluant les pertes sur les placements dans les entités sous influence notable et la provision d'impôts sur les bénéfices et des grandes sociétés.



DISTRIBUTION DU FINANCEMENT PONCTUEL DE 60 MILLIONS DE DOLLARS DE 2007-2008
(millions de dollars)

- CBC Television 27 \$
- Télévision de Radio-Canada 18 \$
- CBC Radio 5 \$
- Radio de Radio-Canada 5 \$
- Autres initiatives de programmation 5 \$



REVENUS ET FINANCEMENT D'EXPLOITATION DE CBC | RADIO-CANADA
(millions de dollars)

- Amortissement du fonds d'immobilisations reporté
- CBC Newsworld, RDI, Galaxie et **bold**
- Revenus de financement et autres
- Publicité de ventes d'émissions
- Financement additionnel
- Crédit parlementaire d'exploitation

EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DE CBC I RADIO-CANADA

BILAN DES ACTIVITÉS EN 2007–2008

FINANCEMENT

En 2007–2008, le budget total d'exploitation de CBC I Radio-Canada s'est chiffré à 1,6 milliard de dollars, dont 1,0 milliard de dollars provenaient de crédits parlementaires d'exploitation.

Le budget annuel approuvé de la Société incluait un financement ponctuel de **60 millions de dollars**, destiné à soutenir les initiatives en matière de programmation. Ce financement ponctuel de 60 millions de dollars est renouvelé depuis 2001–2002, mais il n'a toujours pas été approuvé au-delà de l'exercice 2008–2009.

La Société reçoit normalement un **financement au titre de l'inflation salariale** annuelle, qui est établi en fonction de la moyenne pondérée des règlements négociés dans les conventions collectives de la fonction publique. À la fin de l'exercice 2007-2008, les négociations entourant les conventions collectives des employés de l'État n'avaient pas encore été conclues, si bien que le financement de l'inflation salariale pour cet exercice a été reporté et sera probablement versé en 2008–2009.

En mars 2008, le **Comité permanent du patrimoine canadien** a publié un rapport très attendu sur le rôle du radiodiffuseur public au XXI^e siècle. Intitulé *CBC I Radio-Canada : Définir la spécificité dans un paysage médiatique en évolution*, ce document constitue essentiellement un plaidoyer pour l'établissement d'un protocole d'entente d'une durée de sept ans entre le radiodiffuseur public et les citoyens canadiens afin de préciser les attentes à l'égard de la radiodiffusion publique et les engagements financiers du gouvernement pour les réaliser.

Le Comité a également reconnu la nécessité de rehausser le financement de CBC I Radio-Canada pour permettre à celle-ci d'aller de l'avant. Il a ainsi recommandé d'accroître le financement par habitant, pour le faire passer de 33 à 40 dollars, et que le financement soit indexé, en plus de rendre permanent le financement annuel d'appoint de 60 millions de dollars que la Société reçoit depuis 2001–2002. Considérant que la population canadienne compte 32 millions d'habitants, la recommandation du Comité, si elle est approuvée, procurerait annuellement 225 millions de dollars de plus en crédits parlementaires à la Société. Autre point saillant du rapport, le Comité a recommandé que CBC I Radio-Canada continue d'avoir accès à diverses sources de financement destinées à la production télévisuelle.

Le 19 juin 2008, le gouvernement a annoncé qu'il n'appuyait pas le rapport du Comité. Étant donné les ressources dont elle dispose actuellement, la Société est confrontée à certains choix critiques quant à ses orientations futures. CBC I Radio-Canada estime qu'il est important que ces choix fassent l'objet de discussions avec le gouvernement dans le cadre d'un protocole d'entente. Elle continuera d'insister auprès du gouvernement sur l'importance du protocole d'entente pour la radiodiffusion publique au Canada.

Selon l'évaluation actuarielle effectuée en décembre 2006, le Régime de retraite à prestations déterminées de CBC I Radio-Canada affichait un **excédent** de 433 millions de dollars selon le principe de la continuité de l'exploitation et de 131 millions de dollars selon le principe de la solvabilité. En vertu de la législation fédérale de l'impôt sur le revenu, le promoteur du Régime, en l'occurrence CBC I Radio-Canada, ne peut y cotiser, puisque le coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation dépasse

110 pour cent; il lui faudra attendre que l'excédent soit réduit de 77 millions de dollars. La Société a affecté les fonds qu'elle aurait normalement employés pour effectuer ses cotisations au Régime en 2007–2008 à la programmation et à d'autres priorités institutionnelles. Les cotisations patronales devraient reprendre en octobre 2008.

TRANSACTIONS IMPORTANTES DE L'EXERCICE

Le 17 novembre 2007, CBCI Radio-Canada et le Groupe Stingray Digital Inc. (Stingray) ont conclu une entente de service de relations avec les affiliées comportant une option d'achat des actifs de **Galaxie**, le service audio payant de CBCI Radio-Canada.

Aux termes de cette entente, CBCI Radio-Canada a octroyé à Stingray une option d'achat exclusive visant les actifs de Galaxie et a nommé l'entreprise agent responsable des relations avec les affiliées de Galaxie, en attente de l'achat par Stingray des actifs du réseau de musique.

Le 22 juin 2007, le CRTC a approuvé la transaction proposée par CBCI Radio-Canada visant l'acquisition d'une part additionnelle de 53 pour cent dans The Documentary Channel Limited Partnership détenue par YTV Canada, Inc., pour la somme de 1,0 million de dollars. Grâce à cette transaction, la Société détient désormais 82 pour cent des parts dans **The Documentary Channel**. Les résultats de la chaîne sont consolidés dans les livres comptables de la Société depuis le 1^{er} septembre 2007. À titre de commanditée, CBCI Radio-Canada assure la gestion et l'exploitation de la chaîne spécialisée à partir du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto.

CBCI Radio-Canada a signé une entente de radiodiffusion multimédia de deux ans avec l'Union internationale de patinage (UIP). L'entente visait notamment les prestigieux Championnats mondiaux de patinage artistique de l'UIP de 2008, qui ont été diffusés en mars 2008, de même que ceux de 2009, et les Championnats des quatre continents de patinage artistique de l'Association qui se tiendront en 2009.

La Société a conclu une entente avec une entreprise britannique, Content Film plc, concernant la **vente des droits de distribution internationaux** du catalogue d'émissions de CBC Television, qui comprend 135 titres actifs totalisant 700 heures d'émissions. En vertu de cette entente, les titulaires des droits de diffusion des émissions, dont fait partie CBCI Radio-Canada, continueront de toucher les avantages financiers qui en découlent. L'entente ne vise cependant pas les droits de radiodiffusion détenus par la Société ni son matériel d'archives.

Sirius Canada Inc., le fournisseur de service de radio par satellite dont la Société est l'un des actionnaires, poursuit sur sa lancée. En mars 2008, le département américain de la Justice a approuvé le rachat par Sirius Satellite Radio Inc. de sa rivale, XM Satellite Radio Holdings Inc., pour un montant de cinq milliards de dollars, concluant que la transaction n'allait pas amoindrir la concurrence ni nuire aux consommateurs. Au Canada, les deux entreprises continuent de fonctionner de façon distincte. On ignore pour l'instant les répercussions d'une possible fusion, mais la Société surveille de près la situation.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

La modernisation du Centre de production de **Vancouver**, le deuxième centre de production de langue anglaise de CBC I Radio-Canada en importance, est bien avancée et devrait se terminer à l'automne 2009. Afin de favoriser la synergie entre les différentes composantes médias, le rez-de-chaussée sera agrandi pour permettre l'intégration des services de nouvelles des quatre composantes médias – CBC Television, CBC Radio, la Télévision de Radio-Canada et la Radio de Radio-Canada – ainsi que ceux des Nouveaux Médias. Une partie importante du budget de réfection provient de la vente des droits d'aménagement d'une propriété de 380 000 pieds carrés à la société Concord Pacific Group Inc. La vente du terrain et de la densité de construction correspondante a engendré un produit de 33,5 millions de dollars, lequel a été entièrement réinvesti dans le projet de modernisation.

CBC I Radio-Canada poursuit la planification d'un projet de réaménagement majeur au Centre canadien de radiodiffusion à **Toronto** dans le but d'améliorer l'utilisation des locaux et de favoriser la réalisation des stratégies de programmation des composantes médias. Sous réserve des approbations réglementaires d'usage, la Société prévoit financer la revitalisation des lieux de travail grâce aux produits de la location d'une grande superficie excédentaire à des tierces parties.

La Société a également comme projet de revitaliser la Maison de Radio-Canada à **Montréal**. Inauguré il y a plus de 30 ans, l'immeuble a subi les outrages du temps et malgré des travaux d'entretien assidus, des rénovations d'importance sont nécessaires pour moderniser l'infrastructure, améliorer l'exploitabilité des installations et soutenir les stratégies auxquelles devra recourir le radiodiffuseur pour affronter les exigences du XXI^e siècle. Les autorités municipales étudient actuellement le plan de modernisation de l'immeuble et du terrain que leur a soumis CBC I Radio-Canada en décembre 2007.

INTÉGRATION DES SYSTÈMES

Entrepris en 2002, le **projet Vision** est une initiative importante qui améliore considérablement le fonctionnement de nos opérations et la qualité de l'information qui sert de base aux décisions clés. Ce projet représente une étape importante dans la rationalisation globale de nos systèmes d'exploitation et offre un seul outil intégré pour gérer les contrats et le contenu, les stocks d'émissions et les grilles, la diffusion et les médias, les revenus, les ventes et le marketing, les promotions et l'analyse du temps d'antenne. Le projet Vision a exigé des investissements considérables en ressources et, à la fin de mars 2008, la Télévision de Radio-Canada, le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI) et CBC Newsworld utilisaient la nouvelle technologie qui devrait être mise en service à CBC Television en octobre 2008.

GESTION DES RISQUES

Bien que la Société ne soit pas soumise, comme les sociétés cotées en bourse, aux règles des autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et malgré que le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) n'a pas rendu obligatoire aux sociétés d'État son régime de certification, CBC I Radio-Canada a terminé son évaluation de la conception et de l'efficacité des **contrôles internes qui sont appliqués à son information financière**. En 2007 et en 2008, la Société a revu et mis à jour la documentation sur les processus et contrôles ayant une incidence sur ses rapports financiers et les systèmes de TI connexes. Elle a également répertorié ses contrôles clés dans le cadre de ces processus et les a soumis à des essais selon une méthode fondée sur les risques.

Dans l'ensemble, les contrôles internes visant les rapports financiers sont adéquats et aucune lacune d'importance n'a été constatée. Comme chez un grand nombre d'organisations se conformant aux exigences des ACVM ou du SCT, des aspects à améliorer ont été mis au jour dans les contrôles de la Société; par conséquent, celle-ci entreprend des mesures pour y apporter des corrections selon leur priorité. L'évaluation n'inclut pas les contrôles internes actuels qui s'appliquent au projet Vision, plus particulièrement aux processus relatifs aux contrats d'émissions et à la gestion des droits, des revenus commerciaux, de la programmation et des grilles, ou à la divulgation des contrôles et des procédures, puisque la documentation et l'évaluation de ces contrôles et procédures ne faisaient pas partie de la portée de l'examen.

Le **programme de gestion des risques** de CBCI Radio-Canada propose une approche à l'échelle de l'organisation ainsi qu'un cadre pour la gestion des risques intégré aux processus d'exploitation. La responsabilité de la gestion des risques est ainsi partagée entre le Conseil d'administration, le Comité de vérification, la haute direction, la vérification interne et les divisions d'exploitation.

Le Conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels fait face la Société, il approuve les politiques et s'assure que les processus et les systèmes nécessaires sont en place pour gérer les risques de manière efficace. Le Comité de vérification du Conseil a la responsabilité de surveiller les processus de la gestion des risques, et s'acquitte de cette tâche en observant les principaux risques détectés, en discutant avec la direction de la situation de plusieurs de ces risques à chaque réunion et en veillant à ce que la direction mette en place des programmes pour évaluer et tester l'efficacité des systèmes de contrôle interne. La haute direction suit l'évolution des risques qui touchent CBCI Radio-Canada et présente des rapports sur les principaux risques au Comité de vérification et au Conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne. La vérification interne planifie les vérifications qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan de vérification annuel couvre les risques les plus importants. Dans le cadre de leur planification de gestion annuelle, les composantes médias et de soutien cernent et évaluent les risques auxquels elles sont exposées, puis élaborent des plans d'action détaillés pour gérer les principaux risques et veillent à leur mise en œuvre. On utilise des définitions et des critères d'évaluation normalisés pour hiérarchiser les risques selon des cotes proportionnelles aux répercussions et à la probabilité des risques en question.

Les risques les plus importants recensés en 2007–2008 comprenaient les fusions dans l'industrie, la baisse des revenus due à la fragmentation, l'érosion de la part d'auditoire des plateformes de diffusion conventionnelles au profit des plateformes émergentes, les changements technologiques touchant la distribution et les décisions des organismes de réglementation.

Outre la liste précédente, les principaux risques pour 2008–2009 comprennent les pressions financières engendrées par l'abolition de la transmission analogique des signaux de télévision et le passage à la télévision haute définition d'ici 2011.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE 2007–2008

BILAN CONSOLIDÉ

La valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme a diminué de 12,7 millions de dollars par rapport à l'an dernier en raison principalement du report du financement de l'inflation salariale, attendu en 2007–2008. Le financement sera probablement versé en 2008–2009. En outre, la Société a transféré à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie une partie des fonds qui étaient investis dans des placements à court terme, afin de profiter des taux d'intérêt plus avantageux offerts sur ces actifs.

La valeur des stocks d'émissions a augmenté en 2007–2008, sous l'effet principalement de l'accroissement des stocks d'émissions dramatiques de la Télévision de Radio-Canada, de l'augmentation des stocks d'émissions de divertissement factuel de CBC Television ainsi que de l'augmentation du nombre d'acquisitions se qualifiant comme stocks d'émissions (c'est-à-dire des émissions dont le coût est déterminé, qui ont été acceptées et qui sont prêtes pour diffusion) au 31 mars 2008. Les coûts des acquisitions qui ne correspondent pas aux critères de stocks d'émissions sont temporairement classés dans les frais payés d'avance.

En raison de l'application des nouvelles normes de comptabilisation des instruments financiers, la juste valeur des contrats à terme de devises est constatée au poste instruments financiers dérivés. Les répercussions engendrées par la mise en œuvre des nouvelles normes comptables sont expliquées en détail à la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

La diminution des charges reportées est causée principalement par le reclassement des paiements relatifs aux droits de diffusion des Jeux olympiques d'été de 2008 de Pékin, qui ont été inscrits dans les frais payés d'avance.

La diminution des passifs à court terme liés au personnel est essentiellement attribuable à la diminution du passif au titre des réductions d'effectifs en 2007–2008.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'État consolidé des résultats d'un exercice donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires dans des exercices subséquents.

C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de (2,2) millions de dollars de la Société pour l'exercice 2007–2008, établis en fonction du financement public, diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui se chiffrent à (33,8) millions de dollars.

L'écart s'explique par la réduction des résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, établis en fonction des PCGR, d'une somme de 138,8 millions représentant les éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation (comme l'amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté) et par l'ajout d'un montant de 170,4 millions de dollars correspondant aux éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation (comme l'amortissement des immobilisations corporelles, les avantages sociaux futurs des employés, etc.).

REVENUS – 2007–2008

Les revenus totaux de la Société ont progressé de 1,4 pour cent. La hausse des revenus tirés de la publicité et des ventes d'émissions n'a pas dépassé la barre des un pour cent. Par contre, les autres revenus ont augmenté de 11 pour cent, essentiellement en raison de la constatation du gain net correspondant à la juste valeur des contrats à terme de devises pour laquelle la Société n'applique pas la comptabilité de couverture, qu'a engendré l'application des nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, ainsi qu'aux revenus produits par l'entité à détenteurs de droits variables de la Société, The Documentary Channel.

DÉPENSES – 2007–2008

En 2007–2008, les dépenses ont augmenté de deux pour cent comparativement à 2006-2007 en raison de divers facteurs. Dans le cas de CBC Television, ces facteurs sont les nouvelles ententes de diffusion conclues avec les ligues de baseball et de soccer, la diffusion d'un plus grand nombre de parties de hockey ainsi que de nouvelles initiatives comme The Content Factory, la « fabrique de contenu en ligne », et le hockey sur les ondes de Sirius, la radio par satellite. Du côté de la Télévision de Radio-Canada, la hausse des dépenses découle de l'augmentation du nombre d'émissions de sports et des coûts engendrés par le rehaussement de la grille de 2007–2008. Les frais liés à l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs des employés ont également contribué à la hausse des dépenses constatée. De même, le changement de la méthode comptable utilisée pour l'allocation des coûts indirects aux émissions a eu pour effet d'augmenter les coûts indirects attribués au poste coûts des émissions diffusées et de réduire ceux imputés aux coûts des stocks d'émissions.

Les économies engendrées par le congé de cotisations patronales au Régime de retraite ont en partie contrebalancé l'accroissement des dépenses.

2008–2009 ET LES EXERCICES SUIVANTS

JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN

CBCI Radio-Canada sera le diffuseur-hôte exclusif des Jeux olympiques de **Pékin de 2008** au Canada. En août 2008, CBCI Radio-Canada offrira quotidiennement une couverture complète des Jeux olympiques en direct sur CBC Television, CBC Newsworld, la Télévision de Radio-Canada, **bold**, la Première Chaîne, CBC Radio ainsi que sur *Radio-Canada.ca* et *CBCSports.ca*.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Au cours des trois prochaines années, la Société prévoit consacrer environ **66 pour cent de son budget d'immobilisations à son infrastructure de production**. Parmi les projets d'envergure au programme, mentionnons le remplacement de l'équipement désuet, de moins en moins fiable, la modernisation des installations de production radio, la réfection des installations au Centre canadien de radiodiffusion de Toronto, qui datent pratiquement de 20 ans, la modernisation du Centre de l'information (CDI) à Montréal, une étape de plus dans la mise en œuvre des systèmes de vidéotique, de même que certains investissements dans la production d'émissions de télévision en haute définition (TVHD) pour remplacer de l'équipement parvenu à la fin de sa vie utile.

RAPPORT DU CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (CRTC) SUR LE FONDS CANADIEN DE TÉLÉVISION (FCT)

Dans un rapport publié le 5 juin 2008, le CRTC a formulé un certain nombre de recommandations qui, moyennant le feu vert du gouvernement du Canada, sabreraient environ 200 millions de dollars dans le financement de la télévision publique canadienne et de la télévision éducative au cours des cinq prochaines années.

Si le gouvernement concrétise la recommandation du CRTC visant à scinder le **FCT** en deux volets distincts, l'un pour le secteur public et l'autre pour le secteur privé, seul le secteur privé profiterait de la croissance que pourrait connaître le FCT. En vertu de la structure actuelle du Fonds, toute la production télévisuelle – autant celle du secteur public que du secteur privé – profite de l'afflux de capitaux qui provient de la croissance du secteur de la radiodiffusion au Canada. La scission préconisée par le CRTC priverait le secteur public de cet avantage. En effet, si elle est mise en œuvre, la recommandation du CRTC pénaliserait les acteurs du secteur de la télévision publique, de même que les producteurs indépendants qui sont les bénéficiaires directs du Fonds.

AFFILIATION DE TQS

Le 28 mars 2008, notre projet d'établir de véritables stations de télévision radio-canadienne à Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay s'est concrétisé davantage. La Cour supérieure a approuvé une transaction entre Radio-Canada et Télévision Quatre Saisons (TQS) qui nous permet de procéder à la consolidation de nos services de la Radio, de la Télévision et sur Internet dans ces régions. À compter de septembre 2008, Radio-Canada assumera le contrôle de la diffusion de ses émissions et de ses contenus à Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay grâce à l'acquisition des émetteurs de TQS. Ces émetteurs servaient à la diffusion de la programmation de la Télévision de Radio-Canada dans ces marchés depuis de nombreuses années en vertu d'une entente d'affiliation. Cette entente a reçu l'aval du CRTC le 26 juin 2008.

INVESTISSEMENT DANS ARTV

Le 8 avril 2008, ARTV inc. a demandé au CRTC l'autorisation de transférer à CBCI Radio-Canada les actions avec droit de vote d'ARTV détenues par CTVglobemedia Inc. (CTV). ARTV inc. est titulaire de la licence de la chaîne de télévision spécialisée de langue française ARTV. CBCI Radio-Canada et CTV détiennent respectivement 45,09 pour cent et 15,57 pour cent des actions avec droit de vote d'ARTV inc. Aux termes de la transaction proposée, CBCI Radio-Canada augmenterait sa participation à 60,66 pour cent. Les autres actionnaires de la chaîne sont Télé-Québec, à hauteur de 24,34 pour cent, et ARTE France, à 15 pour cent.

ACCÈS AUX REDEVANCES D'ABONNEMENT

Le 8 avril 2008, dans le contexte de la révision des cadres de réglementation des entreprises de distribution de radiodiffusion et des services de programmation facultatifs, CBCI Radio-Canada a proposé au CRTC de moderniser le système de radiodiffusion de façon à offrir aux Canadiens des services de télévision de meilleure qualité et à meilleur compte. Les recommandations formulées par le radiodiffuseur comprenaient les suivantes :

- Mettre en place un service de base allégé, entièrement canadien, à tarif réduit qui donnera aux abonnés un plus large éventail de choix de services canadiens et étrangers au volet facultatif.
- Rééquilibrer les forces en jeu sur le marché en donnant accès aux redevances d'abonnement aux radiodiffuseurs conventionnels, pour qu'ils puissent continuer à soutenir le système et à maintenir, voire accroître le nombre et la qualité des émissions canadiennes qu'ils offrent.

Le CRTC doit rendre publiques ses décisions sur ces questions à l'automne 2008.



NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le 24 avril 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) a fait l'annonce de son plan d'application des Normes internationales d'information financière (IFRS), en remplacement des PCGR canadiens, aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. La date proposée de mise en œuvre des IFRS est le 1^{er} janvier 2011, toutefois, CBCI Radio-Canada sera tenue de divulguer l'impact prévu de la conversion dans ses états financiers consolidés du 31 mars 2009.

L'Avis 52-320 du personnel des ACVM – Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux Normes internationales d'information financière – fournit des indications sur l'information relative à chaque période comptable visée au cours des trois années précédant la mise en œuvre des IFRS. Pour CBCI Radio-Canada, la date de passage aux IFRS est le 1^{er} avril 2011, y compris pour les rapports destinés à des fins externes établis sous le régime des IFRS comprenant de l'information financière comparative redressée se rapportant à 2010–2011.

La Société a procédé à un diagnostic pour cerner les normes auxquelles elle devrait se soumettre. Le rapport sur ce projet établira et expliquera les principales différences dans la comptabilité de la Société selon les PCGR canadiens et selon les IFRS. Un plan de conversion détaillé sera ensuite mis en œuvre et confié à une équipe de projet qui aura la charge de le réaliser.

RÉSULTATS FINANCIERS IMPORTANTS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

<i>Pour l'exercice terminé le 31 mars</i>	2008	2007	2006	2005	2004
	<i>(millions de dollars)</i>				
FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL					
Crédits parlementaires	930	914	946	877	873
Financement ponctuel pour redynamiser la programmation	60	60	60	60	60
REVENUS					
Publicité et ventes d'émissions	329	329	315	322	283
Autres revenus	72	64	70	73	79
Services spécialisés	151	150	144	138	132
DÉPENSES					
Coûts des services de la Télévision et de la Radio	1 411	1 377	1 367	1 383	1 330
Services spécialisés	123	127	126	121	116

RATIOS FINANCIERS

<i>Pour l'exercice terminé le 31 mars</i>	2008	2007	2006	2005	2004
RATIOS DE LIQUIDITÉ					
Ratio de liquidité générale ¹	1,47	1,30	1,46	1,36	1,64
Ratio de liquidité relative ²	0,94	0,88	1,02	0,92	1,25

1 Actif à court terme / passif à court terme

2 (Actif à court terme-inventaire) / passif à court terme

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés, qui comprennent des chiffres fondés sur les meilleures estimations découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Société et en fait un compte rendu à la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et ministre de la Francophonie.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

OTTAWA, CANADA
LE 18 JUIN 2008

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,



LA VICE-PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE,



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et ministre de la Francophonie

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société Radio-Canada au 31 mars 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des instruments financiers et du redressement expliqués à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA,



SHEILA FRASER, FCA

OTTAWA, CANADA
LE 18 JUIN 2008

BILAN CONSOLIDÉ

31 mars

2008

2007

(milliers de dollars)

ACTIF

À court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 004	47 655
Placements à court terme (NOTE 5)	6 999	29 998
Créances	160 387	138 939
Stocks (NOTE 6)	170 441	136 150
Frais payés d'avance	70 499	67 987
Investissement net dans des contrats de location-vente (NOTE 7)	1 962	1 863
Actifs destinés à la vente	-	765
Instruments financiers dérivés (NOTE 24)	1 168	-

469 460

423 357

À long terme

Immobilisations corporelles (NOTE 8)	1 008 886	1 009 348
Actifs destinés à la vente	-	516
Créances à long terme (NOTE 10)	94 586	70 437
Investissement net dans des contrats de location-vente (NOTE 7)	62 487	64 073
Charges reportées	6 563	20 468
Placements à long terme (NOTE 11)	4 686	3 678
Instruments financiers dérivés (NOTE 24)	183	-

1 646 851

1 591 877

PASSIF

À court terme

Créditeurs et charges à payer	140 669	139 281
Passifs liés au personnel (NOTE 12)	140 893	162 581
Dette obligataire (NOTE 14)	18 473	18 138
Revenus reportés	10 738	6 125
Instruments financiers dérivés (NOTE 24)	7 873	-

318 646

326 125

À long terme

Part des associés sans contrôle	287	-
Placements à long terme (NOTE 11)	1 417	1 417
Revenus reportés	41 632	2 537
Passifs liés au personnel (NOTE 12)	379 760	314 961
Dette obligataire (NOTE 14)	326 987	334 951
Fonds d'immobilisations corporelles reporté (NOTE 15)	650 056	642 130

1 400 139

1 295 996

FONDS EFFECTIF

Bénéfices non répartis (déficit) (NOTE 16)	(64 061)	(30 244)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(7 873)	-

(71 934)

(30 244)

1 646 851

1 591 877

Engagements et éventualités (NOTES 17 ET 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR
LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION :

UN ADMINISTRATEUR,



UN ADMINISTRATEUR,



ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS



Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Revenus		(Redressé – NOTE 3)
Publicité et ventes d'émissions	329 193	328 898
Services spécialisés (NOTE 19)	150 691	150 107
Autres revenus (NOTE 9)	71 602	64 446
Revenu de financement	15 745	15 835
	567 231	559 286
Dépenses		
Coûts des services de la Télévision et de la Radio	1 411 482	1 376 522
Services spécialisés (NOTE 19)	123 125	126 701
Amortissement des immobilisations corporelles	110 041	99 395
Transmission, distribution et collecte	63 353	62 875
Administration nationale	15 998	16 567
Paiements aux stations privées	7 213	7 283
Pertes sur les placements dans les entités sous influence notable	17	6 663
	1 731 229	1 696 006
Perte d'exploitation avant financement public, revenus hors exploitation, impôts et participation minoritaire	(1 163 998)	(1 136 720)
Financement public		
Crédit parlementaire d'exploitation (NOTE 20)	989 564	974 324
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement (NOTE 20)	4 000	4 000
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté (NOTE 15)	102 472	93 141
	1 096 036	1 071 465
Résultats nets avant revenus hors exploitation, impôts et participation minoritaire	(67 962)	(65 255)
Revenus hors exploitation		
Gain tiré de l'aliénation de biens (NOTE 9)	34 160	-
Résultats nets avant impôts et participation minoritaire	(33 802)	(65 255)
Impôts et participation minoritaire		
Recouvrement (provision) d'impôts sur les bénéfices et des grandes sociétés (NOTE 21)	(48)	26
Participation minoritaire	33	-
	(15)	26
Résultats nets de l'exercice	(33 817)	(65 229)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
		(Redressé – NOTE 3)
Résultats nets de l'exercice	(33 817)	(65 229)
Autres éléments du résultat étendu		
Variations liées aux couvertures de flux de trésorerie, montant net :		
Pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (net de l'impôt sur les bénéfices de 0 \$)	(4 044)	-
Total des autres éléments du résultat étendu	(4 044)	-
Total du résultat étendu de l'exercice	(37 861)	(65 229)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DU FONDS EFFECTIF

Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
		(Redressé – NOTE 3)
Bénéfices non répartis (déficit)		
Solde au début de l'exercice	(30 244)	34 985
Résultats nets de l'exercice	(33 817)	(65 229)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	(64 061)	(30 244)
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	-	-
Ajustement transitoire découlant de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers (net de l'impôt sur les bénéfices de 0 \$) (NOTE 3)	(3 829)	-
Autres éléments du résultat étendu de l'exercice	(4 044)	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	(7 873)	-
Total du fonds effectif	(71 934)	(30 244)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE



Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE (AFFECTÉS AUX)		(Redressé – NOTE 3)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultats nets de l'exercice	(33 817)	(65 229)
Éléments hors trésorerie :		
Gain sur l'aliénation de matériel	(508)	(21)
Gain sur l'aliénation de biens	(34 160)	-
Gain sur la juste valeur des instruments financiers	(1 351)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	110 041	99 395
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	803
Perte sur les placements dans les entités sous influence notable	17	6 663
Variation des charges reportées	16 238	542
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(102 472)	(93 141)
Actifs reclassés comme destinés à la vente	-	1 281
Actifs destinés à la vente [long terme]	-	(516)
Variation des revenus reportés [long terme]	39 095	(243)
Variation des créances à long terme	(26 491)	(671)
Variation des passifs liés au personnel [court terme]	2 436	2 602
Variation des passifs liés au personnel [long terme]	64 799	16 731
Variation de la part des associés sans contrôle	287	-
Variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (NOTE 22)	(53 174)	99 759
	(19 060)	67 955
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Crédits parlementaires (NOTE 20) :		
Fonds d'immobilisations corporelles	110 398	135 730
Remboursement de la dette obligataire	(7 397)	(6 870)
	103 001	128 860
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(111 671)	(138 720)
Acquisition de placements à long terme	(1 025)	(5 000)
Recouvrement des avances salariales	846	855
Recouvrement du capital des créances à long terme	1 395	1 300
Recouvrement du capital provenant de l'investissement net dans des contrats de location-vente	1 478	1 378
Charges reportées	(2 333)	(8 102)
Produit sur l'aliénation de matériel	2 277	1 685
Produit sur l'aliénation de biens	35 441	-
	(73 592)	(146 604)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 349	50 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert de banque), début d'exercice	47 655	(2 556)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	58 004	47 655
Consiste en :		
Trésorerie	57 670	47 458
Équivalents de trésorerie	334	197
	58 004	47 655
Information supplémentaire :		
Intérêts payés	25 642	26 169
Paiement (recouvrement) d'impôt sur les bénéfices	50	(23)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBCI Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. Elle est mandataire de Sa Majesté, et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de cette dernière.

À titre de radiodiffuseur public national, CBCI Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Conformément au paragraphe 85(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la Société n'est pas assujettie aux sections I à IV de la partie X de cette *Loi*, sauf pour les articles 131 à 148 et l'article 154.01, et elle doit rendre compte de ses activités au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et ministre de la Francophonie.

CBCI Radio-Canada est une société d'État qui est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéficiaires des sociétés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de son règlement d'application. La Société n'est pas assujettie aux régimes provinciaux d'impôt sur les bénéficiaires, mais elle doit payer les taxes de vente tant au niveau fédéral que provincial.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

A. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de deux entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont la Société est le principal bénéficiaire, soit Broadcast Centre Trust et Documentary Channel.

B. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation et les crédits parlementaires pour le fonds de roulement sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations corporelles amortissables sont comptabilisés dans le bilan consolidé comme fonds d'immobilisations corporelles reporté et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Les crédits parlementaires pour l'achat de terrain sont comptabilisés dans l'état consolidé des variations du fonds effectif.

C. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les instruments de trésorerie, qui sont inscrits à leur juste valeur puisqu'ils sont censés être détenus à des fins de transaction, sont composés de titres négociables dont les échéances initiales sont inférieures à 90 jours. Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers).

Avant le 1^{er} avril 2007, date de la transition vers l'application des nouvelles normes comptables régissant les instruments financiers, les instruments de trésorerie étaient inscrits à leur valeur d'acquisition.

D. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme, qui sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à leur échéance, comprennent des titres négociables dont les échéances initiales sont supérieures à trois mois et la tranche des placements échéant à moins de un an à partir de la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

E. CONVERSION DES DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, aux taux de change en vigueur au moment où les actifs ont été acquis, ou les obligations contractées, à moins que ces éléments ne soient inscrits à leur valeur marchande, auquel cas ils sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens en vigueur pendant l'exercice. Le total des gains ou des pertes de change est pris en compte dans les résultats nets de l'exercice.

F. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société se sert d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de pertes découlant de fluctuations défavorables du change. Elle n'utilise pas ce type d'instruments à des fins de spéculation.

(i) Dérivés – Contrats à terme désignés comme couvertures

Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels en vertu desquels deux parties conviennent d'échanger une quantité donnée d'une monnaie contre une quantité d'une autre monnaie, à un cours convenu, avec règlement à une date ultérieure prédéterminée. La Société a recours à de tels contrats pour gérer le risque de pertes résultant d'une évolution défavorable des cours du change qui pourrait influencer sur ses paiements contractuels futurs. Ces paiements étant libellés en devises étrangères, la Société pourrait être exposée à une variation de ses flux de trésorerie en raison des fluctuations des taux de change.

Pour être admissible comme couverture, un instrument dérivé doit être désigné et efficace. Une opération de couverture est considérée comme efficace lorsque les flux de trésorerie ou la juste valeur de l'instrument dérivé compensent largement les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de la position couverte, et que les échéances concordent. La Société désigne les contrats à terme pour couvrir ses flux de trésorerie s'il y a une concordance entre les conditions de ces contrats et celles des paiements contractuels futurs.

La Société documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie relative à diverses opérations de couverture. Le processus consiste entre autres à faire le lien entre tous les produits dérivés et des engagements fermes particuliers. La Société évalue aussi de façon formelle, au début de l'opération de couverture, puis sur une base trimestrielle, l'efficacité des contrats de change à terme qui sont utilisés dans les opérations de couverture lorsqu'il s'agit de compenser les variations des flux de trésorerie des actifs acquis ou des dettes contractées.

Les justes valeurs des contrats à terme jugés admissibles à titre d'éléments de couverture sont présentées dans le bilan consolidé; les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés à titre d'éléments de l'actif total alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont comptabilisés à titre d'éléments du passif total. La variation de la juste valeur est portée au débit ou au crédit dans l'état consolidé du résultat étendu jusqu'à ce que l'un des événements suivants survienne : l'actif est acquis ou l'obligation est contractée; la relation de couverture cesse d'être efficace; la désignation de la relation de couverture prend fin, auquel cas les gains ou les pertes latents ne sont plus présentés dans les autres éléments du résultat étendu mais dans les résultats nets de l'exercice. Tout instrument financier dérivé détenu par la Société qui n'est pas ou n'est plus désigné comme un élément de couverture admissible est inscrit à sa juste valeur au bilan consolidé, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers) dans l'état consolidé des résultats.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avant le 1^{er} avril 2007, date de la transition vers l'application des nouvelles normes comptables régissant les instruments financiers, les contrats à terme étaient comptabilisés comme des éléments hors bilan et les gains ou les pertes afférents étaient constatés au moment du règlement des instruments financiers couverts.

(ii) Dérivés – Autres contrats à terme

La Société n'emploie pas la comptabilité de couverture pour les contrats de change à terme achetés pour compenser le risque de change résultant des activités qu'elle exerce dans ses bureaux à l'étranger, étant donné qu'il est impossible d'établir une correspondance entre les contrats et les dépenses.

Les justes valeurs de ces contrats de change à terme sont présentées dans le bilan consolidé; les instruments financiers dérivés ayant des justes valeurs positives sont comptabilisés à titre d'éléments de l'actif total alors que les dérivés ayant des justes valeurs négatives sont comptabilisés à titre d'éléments du passif total. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers) dans l'état consolidé des résultats.

G. STOCKS

(i) Stocks d'émissions

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût, lequel comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des frais généraux imputables aux émissions. Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation lorsque les émissions sont diffusées, vendues ou jugées inutilisables.

L'amortissement du coût des émissions est fondé sur le plan de télédiffusion. Dans le cas des émissions comportant plusieurs diffusions, la direction s'appuie sur les méthodes d'amortissement suivantes :

Catégorie	Méthode d'amortissement
Émissions comportant plusieurs diffusions ¹	70 % / 30 %, respectivement, à la première et à la seconde diffusions
Émissions pour enfants	en tranches égales à chaque diffusion (jusqu'à concurrence de cinq diffusions)
Courts métrages et interludes comportant plusieurs diffusions	sur la durée du contrat
Séries télévisées quotidiennes	en tranches égales à chaque diffusion
Programmation de la chaîne bold	en tranches égales sur la durée du contrat
Programmation de la chaîne Documentary Channel	en tranches égales sur la durée du contrat, pour une période maximale de trois ans

¹ À l'exception des émissions pour enfants, des courts métrages, des interludes et des séries télévisées quotidiennes.

La Société prend des engagements contractuels relativement à des productions indépendantes, ainsi qu'à des droits sur des films et des textes. Les paiements effectués selon les modalités de chaque contrat sont inscrits comme frais payés d'avance, puis constatés comme stocks d'émissions lorsque les critères suivants sont remplis : le coût est établi, le matériel est accepté et l'émission est disponible pour diffusion. Les coûts sont imputés à l'exploitation selon le tableau d'amortissement ci-dessus ou lorsque les émissions sont vendues.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(ii) Dépréciation

La valeur des stocks est mesurée chaque année pour toute dépréciation. Lorsqu'un élément de stock est devenu inutilisable, la fraction non amortie du coût correspondant est imputée à l'exploitation.

(iii) Autres stocks

Les productions indépendantes pour lesquelles un paiement est exigible et qui ne répondent pas aux critères applicables aux stocks d'émissions, ainsi que divers stocks de la Division du merchandising comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, sont présentés dans le poste autres stocks.

H. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations corporelles en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et sont amorties lorsque les immobilisations corporelles peuvent être affectées à la production ou mises en service. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, comme suit :

■ Immeubles	33 ans
■ Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
■ Mobilier et matériel de bureau	10 ans
■ Ordinateurs	
Serveurs (matériel et logiciels)	5 ans
Micro-ordinateurs (matériel et logiciels)	3 ans
■ Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la Télévision et de la Radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout-terrains	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location.

I. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

Les actifs loués à des conditions prévoyant le transfert aux preneurs de la totalité ou presque des avantages et des risques liés à la propriété sont constatés à titre de contrats de location-vente.

Les revenus financiers provenant des contrats de location-vente sont constatés de manière à ce que l'investissement dans les contrats assure un taux de rendement constant. Aux fins de la constatation des revenus, l'investissement dans les contrats comprend les paiements de location minimaux nets et les revenus financiers non gagnés.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

J. CHARGES REPORTÉES

Les charges reportées comprennent essentiellement les coûts initiaux engagés pour un contrat de location-exploitation et amortis sur la période du contrat. Les autres charges reportées sont amorties sur la période du contrat respectif.

K. PLACEMENTS À LONG TERME

Les participations de la Société dans des entreprises sur lesquelles celle-ci n'exerce pas une influence notable sont classées comme des actifs financiers disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition puisqu'ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Par ailleurs, les participations de la Société dans des entités sur lesquelles celle-ci a une influence notable sont inscrites à leur valeur de consolidation. Dans ce cas, la Société constate initialement sa participation à la valeur d'acquisition, puis augmente ou diminue ce montant de sa quote-part des résultats de l'entité détenue. Le montant de l'ajustement est comptabilisé dans les autres revenus. Lorsque les pertes nettes d'une participation comptabilisée comme un placement à la valeur de consolidation dépassent sa valeur comptable, le solde du placement est ramené à néant et les autres pertes ne sont pas comptabilisées, à moins que la Société ne s'engage à fournir une aide financière à l'entité détenue.

Avant le 1^{er} avril 2007, date de la transition vers l'application des nouvelles normes comptables régissant les instruments financiers, les participations de la Société dans des entreprises sur lesquelles celle-ci n'exerce pas une influence notable étaient comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements sont soumis à des tests de dépréciation s'il survient des événements ou des changements qui indiquent une perte de valeur. S'il s'avère que la perte de valeur est durable, la valeur du placement sera diminuée en conséquence.

L. CHARGES ET OBLIGATIONS ASSOCIÉES AUX RÉGIMES DE RETRAITE

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant, notamment, le rendement prévu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu de la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande de l'actif des régimes est utilisée pour le calcul du rendement prévu. La méthode utilisée pour déterminer la valeur marchande consiste à prendre les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés pour un exercice donné et à les répartir de façon uniforme sur l'exercice en question et à faire de même pour les trois exercices subséquents.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées est fondé sur le taux d'intérêt inhérent au montant pour lequel l'obligation pourrait être réglée.

Les gains et pertes actuariels sur l'actif des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu de l'actif des régimes pour une période donnée. Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats et les prévisions, ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains et pertes actuariels accumulés nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs qui participent aux régimes de retraite varie de 6,0 à 13,5 ans (de 6,5 à 13,5 ans en 2007).

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Le 1^{er} avril 2000, la Société a adopté la nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, selon la méthode de comptabilisation prospective. La Société amortit l'actif transitoire selon la méthode linéaire sur une durée de 13,5 ans, soit la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs qui devaient toucher des prestations de retraite au 1^{er} avril 2000.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs à la date des modifications.

M. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS AUTRES QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de départ, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, l'assurance vie après la retraite et l'indemnisation des accidents de travail.

Le coût de ces avantages sociaux est calculé selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

Dans le cas des indemnités de départ et de l'assurance vie après la retraite, l'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité du groupe d'employés. L'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets liés au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents de travail sont amortis sur la durée restante moyenne prévue des paiements. La période d'amortissement utilisée pour ces régimes varie de 7,0 à 15,7 ans (de 8,0 à 15,7 ans en 2007).

Puisque le passif de ces éléments sera financé principalement par des crédits alloués par le gouvernement du Canada dans le futur, il n'a aucun effet sur les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, établis en fonction du financement public.

N. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les taux servant au calcul des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. Si la réalisation d'éléments d'actif d'impôts futurs est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

O. CONSTATATION DES REVENUS

(i) Publicité et ventes d'émissions

Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

(ii) Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés englobent les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes spécialisées, ainsi que les revenus d'abonnement. Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant des ventes d'émissions et des abonnements sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(iii) Autres revenus

Les autres revenus comprennent notamment les revenus découlant de la location d'espaces, d'installations et de services, des activités à titre de diffuseur-hôte et de la vente des productions publicitaires, ainsi que les gains nets tirés de l'aliénation de matériel. Ces revenus sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

Les autres revenus englobent aussi les gains nets provenant des instruments financiers dérivés non désignés comme éléments de couverture, les gains non réalisés d'autres instruments financiers évalués à leur juste valeur, les gains résultant de relations de couverture inefficaces ainsi que les gains découlant de relations de couverture efficaces à partir du moment où l'actif a été acheté, l'obligation a été contractée ou la désignation de la relation de couverture a pris fin.

(iv) Revenu de financement

Les revenus de financement incluent des revenus d'intérêts provenant des comptes bancaires, des placements à court terme, des investissements dans des contrats de location-vente et des effets à recevoir. Les intérêts sont constatés dans l'exercice où ils sont gagnés.

P. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont amortis selon la méthode des unités de revenu (*units-of-revenue method*). D'après cette méthode, on établit l'amortissement d'un exercice en calculant le rapport entre les revenus de l'opération conclue avec l'investisseur et le total des paiements qu'il est prévu de verser à l'investisseur pour la durée de l'entente, et en appliquant ensuite ce rapport au paiement effectué au cours de l'exercice.

Q. COÛTS DES SERVICES DE LA TÉLÉVISION ET DE LA RADIO

Les coûts des services de la Télévision et de la Radio comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et des services départementaux, ainsi que le coût des activités liées à la main-d'œuvre technique et aux installations. Une partie des coûts du soutien opérationnel assuré par des services comme les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et les autres services partagés sont également inclus. Les coûts des services de la Télévision et de la Radio comprennent aussi les activités des services liés à la programmation comme les Ventes et le Marketing, le Marchandisage, les Nouveaux Médias et les Communications.

R. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice visé. Les passifs liés au personnel, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et des stocks d'émissions, le passif éventuel et la juste valeur des instruments financiers dérivés sont les éléments estimés les plus importants. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante des estimations faites.



3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET REDRESSEMENT

A. INSTRUMENTS FINANCIERS

En avril 2005, le Conseil des normes comptables a publié les normes comptables suivantes : Résultat étendu (chapitre 1530); Instruments financiers – comptabilisation et évaluation (chapitre 3855); Couvertures (chapitre 3865); Instruments financiers – informations à fournir et présentation (chapitre 3861); et Capitaux propres (chapitre 3251). La Société les a adoptées en date du 1^{er} avril 2007. Les états financiers consolidés comparatifs n'ont pas été redressés. L'incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables au 1^{er} avril 2007 est présentée sous ajustement transitoire découlant de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers dans le poste cumul des autres éléments du résultat étendu.

(i) Résultat étendu

Le chapitre 1530 présente la nouvelle notion de résultat étendu, qui correspond à la somme des résultats nets et des Autres éléments du résultat étendu (AERE), et qui représente les variations des capitaux propres (fonds effectif) pendant un exercice qui découlent d'opérations sans rapport avec les propriétaires. Les AERE comprennent les gains ou les pertes latents sur les actifs financiers classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et ceux découlant des variations de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces. Pour mettre en application ce chapitre, la Société a inclus un état consolidé du résultat étendu dans ses états financiers consolidés et ajouté une nouvelle rubrique du fonds effectif : cumul des autres éléments du résultat étendu (CAERE) dans le bilan consolidé.

(ii) Capitaux propres

Le chapitre 3251 porte sur la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres pendant l'exercice considéré. Pour mettre en application ce chapitre, la Société a présenté le CAERE comme une composante distincte du fonds effectif dans le bilan consolidé.

(iii) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 exige que les actifs et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient inscrits au bilan quand la Société devient partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier. Lorsqu'ils sont comptabilisés pour la première fois, tous les instruments financiers visés par le chapitre 3855, incluant les instruments financiers dérivés intégrés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, doivent être évalués à leur juste valeur. Les dérivés admissibles comme instruments de couverture sont comptabilisés selon les règles de la comptabilité de couverture (voir la rubrique Couvertures ci-après).

Ultérieurement, les instruments financiers sont évalués et comptabilisés de différentes manières, selon qu'ils sont classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers.

Détenus jusqu'à leur échéance – Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts, calculés selon la même méthode, sont comptabilisés dans les revenus financiers.

Détenus à des fins de transaction – Les actifs et les passifs financiers qui doivent être classés comme détenus à des fins de transaction ou qui sont ainsi désignés sont évalués à leur juste valeur, et les gains ou les pertes et les coûts de transaction sont comptabilisés en résultats nets pendant l'exercice où ils surviennent. En vertu du chapitre 3855, une entité peut désigner n'importe quel instrument financier comme étant détenu à des fins de transaction à l'étape de la comptabilisation initiale ou au moment de l'adoption de la norme comptable si elle peut s'appuyer sur des valeurs justes fiables même si l'instrument ne répondrait pas autrement à la définition de cette catégorie.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET REDRESSEMENT (suite)

Disponibles à la vente – Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, sauf les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente pour lesquels il n'existe pas un prix coté sur un marché actif et qui sont donc comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Les gains ou les pertes latents sont présentés dans les AERE, sauf les dépréciations durables, qui sont comptabilisées en résultats nets. Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou quand une autre dépréciation durable survient, les gains ou les pertes cumulatifs, qui étaient constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (CAERE), sont reclassés dans les résultats nets.

Prêts et créances – Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts, calculés selon la même méthode, sont comptabilisés dans les revenus financiers.

Autres passifs financiers – Les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts débiteurs, calculés selon la même méthode, sont comptabilisés dans les dépenses.

Les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et mesurés comme suit :

Actif et passif	Classement	Mesure
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Placements à court terme	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût après amortissement
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements à long terme ¹	Disponibles à la vente	Coût après amortissement
Créances à long terme ²	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Passif lié au personnel (court terme)	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dette obligataire	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur

¹ Comprend seulement les placements dans les entreprises sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable.

² À l'exclusion des avances de salaire.

Ce classement n'a aucune incidence transitoire sur le solde du compte des bénéfices non répartis au début de l'exercice.

Conformément au chapitre 3855, la Société a examiné tous les contrats préexistants pour déceler s'ils comprennent des dérivés intégrés. Elle a mené cette recherche dans les contrats passés depuis le 1^{er} avril 2003. La Société n'a décelé aucun dérivé intégré devant être présenté séparément du contrat hôte en question.

(iv) Instruments financiers – Informations à fournir et présentation

Le chapitre 3861 oblige les entités à fournir dans leurs états financiers des informations permettant aux utilisateurs d'apprécier l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière, à la performance et aux flux de trésorerie de l'entité. Munis de ces informations, les utilisateurs des états financiers peuvent évaluer la nature des instruments financiers que l'entité utilise et la mesure dans laquelle elle les utilise, les objectifs visés par leur utilisation, les risques associés aux instruments financiers et les politiques mises en œuvre par la direction pour atténuer et gérer ces risques.



3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET REDRESSEMENT (suite)

La Société traite désormais plus en détail des instruments financiers, plus précisément de leurs objectifs, des risques associés et des politiques de gestion de ces risques, dans toute la section des notes afférentes aux états financiers consolidés.

(v) Couvertures

Le chapitre 3865 complète les indications fournies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 (NOC13), intitulée Relations de couverture. Il décrit à quel moment la comptabilité de couverture peut être appliquée et de quelle manière, et précise les informations à fournir. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains, les pertes, les produits et les charges découlant des instruments financiers dérivés au cours du même exercice que ceux découlant de l'élément couvert. Conformément aux dispositions du chapitre 3865, les instruments financiers dérivés que la Société a désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou les pertes latents résultant de la réévaluation des contrats à terme à leur juste valeur à la date de l'adoption des nouvelles normes comptables, soit 3,8 millions de dollars, ont été présentés sous ajustement transitoire découlant de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers dans l'état consolidé des variations du fonds effectif. Après la période de transition, les pertes latentes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

B. CRÉDITS PARLEMENTAIRES POUR LE FONDS DE ROULEMENT

En 2007–2008, en raison d'une nouvelle interprétation du chapitre 3800.04 du Manuel de l'ICCA, la Société a modifié sa convention comptable pour le traitement de son crédit parlementaire pour le fonds de roulement. Le crédit parlementaire pour le fonds de roulement, qui représente 4 millions de dollars en 2008 (4 millions en 2007), est maintenant comptabilisé comme un revenu plutôt que directement dans l'état consolidé des variations du fonds effectif, tel qu'il était déclaré auparavant. Le résultat net de ce changement sur les bénéfices non répartis (déficit) est nul.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En juin 2007, le Conseil des normes comptables a publié le chapitre 3031 intitulé Stocks en remplacement du chapitre 3030, portant le même titre, dans le but d'établir une convergence entre les normes canadiennes et la Norme internationale d'information financière (IFRS) IAS 2, Stocks. Le chapitre 3031 prévoit la comptabilisation des stocks à la plus faible valeur entre le coût et la valeur de réalisation nette. Il renferme des indications détaillées sur la détermination du coût, y compris sur l'affectation des frais généraux et des autres coûts aux stocks, et prescrit la reprise de dépréciations antérieures en cas de remontée de la valeur des stocks. Cette nouvelle norme comptable sera appliquée à compter de l'exercice commençant le 1^{er} avril 2008.

Le Conseil des normes comptables a publié le chapitre 3862 intitulé Instruments financiers – informations à fournir en décembre 2006, ainsi que le chapitre 3863, Instruments financiers – présentation en mars 2007. Le chapitre 3862 constitue une révision du chapitre 3861, Instruments financiers – informations à fournir et présentation; il renforce les obligations d'information en exigeant la fourniture de renseignements plus détaillés par catégorie d'actif et de passif financier. Cette norme contribue également à harmoniser les obligations d'information canadiennes avec celles des IFRS. Le chapitre 3863 permet aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière, à la performance et aux flux de trésorerie de l'entité. Il établit les normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Cette norme contribue également à harmoniser les obligations d'information canadiennes avec celles des normes IFRS. Ces nouvelles normes comptables seront appliquées à compter de l'exercice commençant le 1^{er} avril 2008.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En novembre 2006, le Conseil des normes comptables a publié le chapitre 1535 intitulé Informations à fournir concernant le capital. Ce chapitre établit les normes de présentation de l'information sur le capital d'une entreprise et sur sa gestion, pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'apprécier les objectifs, les politiques et les procédures de l'entreprise en matière de gestion du capital. Cette nouvelle norme comptable sera appliquée à compter de l'exercice commençant le 1^{er} avril 2008.

La Société analyse actuellement l'incidence de ces nouvelles normes comptables.

L'ICCA vise à assurer la convergence des PCGR du Canada et des normes IFRS sur une période de transition qui devrait prendre fin en 2011. La date de basculement pour l'adoption complète des normes IFRS est fixée au 1^{er} avril 2011. Pour son exercice 2011-2012, la Société est tenue de présenter des états financiers conformes aux normes IFRS, et notamment d'y inclure des chiffres correspondants complets fondés sur les normes IFRS. La Société étudie actuellement l'incidence de l'adoption des normes IFRS sur l'établissement de ses états financiers consolidés.

5. PLACEMENTS À COURT TERME

Le taux de rendement moyen à échéance du portefeuille de placements à court terme détenu par la Société au 31 mars 2008 est de 4,31 pour cent (4,22 pour cent en 2007). L'échéance moyenne des placements est de 17 jours (299 jours en 2007). Les placements à court terme produisent des revenus d'intérêts qui s'élèvent à 1,7 million de dollars en 2008 (1,7 million en 2007).

La Société acquiert des titres à court terme garantis en totalité par le gouvernement du Canada.

6. STOCKS

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Stocks d'émissions	166 454	133 903
Autres stocks	3 987	2 247
	170 441	136 150

7. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

L'investissement net dans des contrats de location-vente porte sur la location de parcelles de terrain à Toronto.

L'investissement net de la Société dans des contrats de location-vente comprend les éléments suivants :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Total des paiements de location minimaux à recevoir	118 055	124 104
Revenus financiers non gagnés	(53 606)	(58 168)
	64 449	65 936
Tranche à court terme	(1 962)	(1 863)
Tranche à long terme	62 487	64 073



7. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE (suite)

Paiements de location minimaux futurs à recevoir en vertu de contrats de location-vente :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2009	6 050
2010	6 050
2011	6 050
2012	6 050
2013	6 050
2014 à 2027	87 805
Total des paiements de location minimaux futurs à recevoir	118 055

Ces contrats de location-vente portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 pour cent. Les revenus d'intérêts en résultant s'élevèrent à 4,6 millions de dollars en 2008 (4,7 millions en 2007).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2008	2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Terrains	20 516	-	20 516	21 129
Immeubles	896 814	(480 580)	416 234	439 183
Équipement technique	1 321 746	(944 940)	376 806	359 095
Ordinateurs, matériel de bureau et mobilier	193 754	(121 419)	72 335	64 828
Véhicules	48 910	(36 193)	12 717	12 559
Améliorations locatives	49 774	(14 950)	34 824	32 260
Projets d'immobilisations en cours	75 454	-	75 454	80 294
	2 606 968	(1 598 082)	1 008 886	1 009 348¹

¹ Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles s'élevaient respectivement à 2 581,7 millions et à 1 572,4 millions de dollars au 31 mars 2007.

9. AUTRES REVENUS ET REVENUS HORS EXPLOITATION

A. AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent ce qui suit :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Catégorie		
Ventes commerciales et merchandisage	11 160	11 683
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	43 452	41 161
Droits de retransmission	5 268	4 033
Gain net réalisé sur la juste valeur des instruments financiers	1 351	-
Gain net tiré de l'aliénation de matériel	508	21
Revenus de Documentary Channel (EDDV)	2 063	-
Autres	7 800	7 548
	71 602	64 446

9. AUTRES REVENUS ET REVENUS HORS EXPLOITATION (suite)

B. REVENUS HORS EXPLOITATION – GAIN TIRÉ DE L'ALIÉNATION DE BIENS

Dans le cadre d'un projet de réaménagement réalisé à Vancouver, la Société a vendu, le 11 octobre 2007, une parcelle inutilisée du terrain qu'elle possède dans cette ville. Le produit net de cette vente s'élève à 33,5 millions de dollars, un montant qui représente la juste valeur du bien en question.

En 2007–2008, la Société a vendu à Fredericton un terrain qu'elle utilisait auparavant pour la transmission de ses services de radio sur la bande AM. Le produit net de cette vente se chiffre à 0,7 million de dollars.

Dans le cadre d'un projet de consolidation réalisé à St. John's, la Société a vendu un immeuble et un terrain dans cette ville, au prix de 0,8 million de dollars. Le produit net de cette vente est nul. Ces actifs avaient été comptabilisés comme des biens destinés à la vente au 31 mars 2007 et une réduction de valeur de 0,8 million de dollars avait été inscrite en 2006–2007, car la valeur comptable des biens dépassait leur juste valeur.

10. CRÉANCES À LONG TERME

Les créances à long terme comprennent notamment les éléments suivants :

A. EFFETS À RECEVOIR

La Société dispose de deux effets à recevoir à long terme par suite de la vente d'un terrain à Toronto. Ces effets portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 pour cent. Les revenus d'intérêts de ces effets à recevoir se chiffrent à 4,2 millions de dollars en 2008 (4,3 millions en 2007).

Les versements minimaux futurs à recevoir selon les conditions des effets s'établissent comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2009	5 567
2010	5 567
2011	5 567
2012	5 567
2013	5 567
2014 à 2027	78 873
Total des versements minimaux futurs à recevoir	106 708
Moins : Intérêts implicites	(47 904)
Effets à recevoir	58 804
Moins : Tranche à court terme (incluse dans les créances)	(1 839)
Effets à recevoir à long terme	56 965

B. VENTE D'UNE OPTION ET RELATIONS AVEC LES AFFILIÉES – GALAXIE

Le 17 novembre 2007, CBCI Radio-Canada et Stingray Digital Group Inc. (Stingray) ont conclu une convention d'agence de relations avec les affiliées et une entente en matière d'option d'achat d'actifs relativement au service audionumérique payant de CBCI Radio-Canada, Galaxie.

Aux termes de ces ententes, CBCI Radio-Canada a consenti à Stingray une option exclusive d'achat des actifs de Galaxie et désigné Stingray comme son agent de relations avec les affiliées pour Galaxie jusqu'au moment où Stingray exercera son option. En contrepartie, CBCI Radio-Canada continuera d'exploiter Galaxie et versera à Stingray des honoraires, pour une période maximale de dix ans ou jusqu'à ce que Stingray achète les actifs de Galaxie.



10. CRÉANCES À LONG TERME (suite)

Les créances relatives à cette transaction seront reçues sur une période de quatre ans. La valeur actualisée de la portion à long terme du compte à recevoir est inscrite dans le bilan consolidé dans le poste de créances à long terme. La portion court-terme est présentée dans les créances à court terme.

C. AVANCES DE SALAIRE – MODIFICATION DU CALENDRIER DE LA PAIE ET AUTRES CRÉANCES

La mise en place d'un nouveau système de paie pendant l'exercice 1998–1999 a entraîné une modification du calendrier de la paie de la Société. Pour se conformer à ce nouveau calendrier sans compromettre le versement de la paie à la quinzaine aux employés, la Société a remis à ces derniers une avance de salaire qu'elle récupérera à la cessation d'emploi. Ces avances s'élèvent à 10,5 millions de dollars en 2008 (11,3 millions en 2007). La Société possède d'autres créances à long terme d'un montant de 0,6 million de dollars en 2008 (0,6 million en 2007).

11. PLACEMENTS À LONG TERME

	2008			2007		
	Influence notable	Autres	Total	Influence notable	Autres	Total
	<i>(milliers de dollars)</i>					
ARTV – participation de 45 % ¹	4 669	-	4 669	3 661	-	3 661
Placements de portefeuille	-	17	17	-	17	17
Total partiel	4 669	17	4 686	3 661	17	3 678
Sirius Canada Inc.	(13 417) ²⁻³	12 000 ⁴	(1 417)	(13 417) ²⁻³	12 000 ⁴	(1 417)
Total	(8 748)	12 017	3 269	(9 756)	12 017	2 261

1 ARTV inc. est une chaîne francophone spécialisée dans les arts et le divertissement. Le 10 octobre 2007, la Société a acquis de Spectra une tranche supplémentaire de sept pour cent des actions de ARTV inc., au coût total de 770 000 dollars, ainsi que des actions supplémentaires émises par ARTV d'une valeur de 255 000 dollars (un pour cent).

2 La Société a investi 25,05 dollars dans des actions de catégorie A, ce qui représente 40,0 pour cent des droits de vote et d'une participation de 25,05 pour cent. Ces actions ouvrent droit à des dividendes égaux à leur taux de participation.

3 La Société s'est engagée à investir 1,4 million de dollars supplémentaire dans des actions de catégorie C, sans toutefois s'engager à assumer un risque financier accru. La quote-part de la perte non constatée s'élève à 15,9 millions de dollars (5,2 millions en 2007).

4 La Société a investi 12 millions de dollars dans des actions de catégorie C qui ouvrent droit à un dividende cumulatif préférentiel de huit pour cent par année sur le prix de rachat. Ces actions peuvent être rachetées en tout temps par Sirius Canada Inc.

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

	2008	2007	2008	2007
	À court terme		À long terme	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Obligation au titre des prestations constituées	-	-	223 307	164 551
Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite	-	-	156 229	150 170
Indemnités de vacances	60 181	58 545	-	-
Réduction des effectifs	8 496	21 269	-	-
Passifs liés aux salaires	72 216	82 767	224	240
	140 893	162 581	379 760	314 961

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE DE CBC I RADIO-CANADA ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC I Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite sans capitalisation et non contributifs à prestations déterminées. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans (dernière évaluation en décembre 2006 et prochaine évaluation en décembre 2009).

La Société offre également à ses employés des avantages sociaux futurs comme des indemnités de cessation d'emploi, le maintien des avantages sociaux pour les employés en invalidité de longue durée, une assurance vie pour les employés qui sont à la retraite et une indemnisation pour les accidents de travail. Les dernières évaluations actuarielles du programme d'indemnités de cessation d'emploi et du régime d'assurance vie pour les retraités ont été faites en mars 2006 et en décembre 2005 respectivement.

L'actif des régimes de retraite et l'obligation au titre des prestations constituées sont évalués au 31 mars.

Hypothèses – Taux annuels	2008	2007
Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes	6,25 %	6,50 %
Taux d'actualisation utilisé pour établir le coût des prestations	5,00 %	5,00 %
Taux d'actualisation utilisé pour établir l'obligation	5,25 %	5,00 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions	3,25 %	3,25 %
Évolution du coût des soins de santé	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après
Indexation des prestations en cours de versement	2,5 %	2,5 %

Montants annuels	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Cotisations salariales – régimes de retraite	40 619	44 305
Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite	208 186	193 958
Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs	12 974	12 240



12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

	2008		2007	
	Régimes de retraite CBC Radio- Canada	Autres avantages sociaux futurs	Régimes de retraite CBC Radio- Canada	Autres avantages sociaux futurs
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Juste valeur de l'actif des régimes, fin de l'exercice	4 280 079	-	4 380 208	-
Obligation au titre des prestations/ indemnités constituées, fin de l'exercice	(4 244 543)	(162 841)	(4 257 997)	(163 496)
Excédent (déficit), fin de l'exercice	35 536	(162 841)	122 211	(163 496)
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	53 537	(3 349)	63 285	(3 768)
Pertes actuarielles nettes non amorties (gains actuariels nets non amortis)	199 892	(4 995)	255 221	(1 049)
Passif (actif) transitoire non amorti	(512 272)	14 956	(605 268)	18 143
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(223 307)	(156 229)	(164 551)	(150 170)
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, début de l'exercice	(164 551)	(150 170)	(154 836)	(143 140)
Coûts au titre des avantages sociaux futurs				
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	(87 937)	(7 559)	(78 800)	(7 337)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations/indemnités constituées	(210 909)	(8 230)	(205 154)	(8 145)
Rendement prévu sur la valeur actuarielle de l'actif	246 961	-	241 071	-
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	(9 748)	419	(9 597)	419
Amortissement de l'actif (du passif) transitoire	92 996	(3 187)	92 996	(3 597)
Amortissement des pertes actuarielles	(93 527)	(476)	(106 281)	(610)
Coûts au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice	(62 164)	(19 033)	(65 765)	(19 270)
Cotisations patronales aux régimes de retraite	1 952	-	54 798	-
Prestations des régimes sans capitalisation	1 456	12 974	1 252	12 240
Total des paiements en espèces	3 408	12 974	56 050	12 240
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(223 307)	(156 229)	(164 551)	(150 170)

Au 31 mars 2008, les obligations au titre des prestations / indemnités constituées du Régime de retraite de CBC | Radio-Canada et des régimes de retraite sans capitalisation sont respectivement de 4 189,0 millions de dollars (4 204,1 millions en 2007) et de 55,5 millions (53,9 millions en 2007).

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

Catégorie d'actif	Pourcentage des actifs du régime de retraite (fondé sur les justes valeurs)	
	2008	2007
Titres à revenu fixe	56 %	52 %
Actions canadiennes	13 %	13 %
Actions internationales	19 %	23 %
Placements stratégiques ¹	12 %	12 %
	100 %	100 %

¹ Les placements stratégiques comprennent des biens immobiliers, des placements privés, des fonds de couverture et des fonds de placements hypothécaires.

13. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, adoptée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) comprennent les entités qui ne disposent pas de capitaux propres à risque suffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans le soutien financier subordonné d'autres parties, ou les entités dont les investisseurs ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle. La note d'orientation précise que l'entreprise considérée comme le principal bénéficiaire, qui assume la majorité des pertes prévues d'une EDDV ou qui reçoit la majorité des rendements résiduels prévus, ou les deux, doit inclure les actifs, les passifs et les résultats de l'EDDV dans ses états financiers consolidés.

La Société est considérée être le principal bénéficiaire du Broadcast Centre Trust (Trust). Le Trust, une fiducie caritative, loue, en vertu d'un bail à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel est érigé à Toronto le Centre canadien de radiodiffusion. Le loyer exigé pour la durée du bail s'élève à un dollar, que le Trust a versé le 1^{er} octobre 1988. En outre, le Trust donne à bail le Centre canadien de radiodiffusion, en vertu d'un sous-bail à long terme passé avec la Société. Pour financer la construction de l'immeuble, le Trust a émis, le 30 janvier 1997, des obligations à hauteur de 400 millions de dollars. Le loyer que doit verser la Société au Trust comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations ainsi que la totalité des charges d'exploitation et du passif du Trust.

La chaîne The Documentary Channel a vu le jour le 29 juin 2001. À cette date, CBCI Radio-Canada a acheté 29 pour cent des parts de la chaîne à leur juste valeur, soit au coût de 29 \$. Le 22 juin 2007, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé la demande présentée par la Société en vue d'acquiescer une participation supplémentaire de 53 pour cent dans The Canadian Documentary Channel Limited Partnership, un service spécialisé dans la diffusion de documentaires. En contrepartie, la Société a versé un million de dollars, ce qui représente la juste valeur des actifs. Cette acquisition a porté à 82 pour cent la participation de la Société dans la société à responsabilité limitée. Après avoir obtenu l'aval du CRTC, la Société a examiné la situation dans le but de déterminer si, par cette acquisition, elle devenait le principal bénéficiaire de la société à responsabilité limitée. La Société a conclu qu'à la suite de l'acquisition de la participation supplémentaire, elle est devenue le principal bénéficiaire, car elle détient des intérêts variables, ce qui l'oblige à assumer la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité de ses revenus résiduels prévus. Par conséquent, la Société a consolidé son placement dans The Documentary Channel dans ses livres le 1^{er} septembre 2007.

Le tableau suivant présente un résumé de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés à la date de l'acquisition :



13. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (suite)

Au 1^{er} septembre 2007

(milliers de dollars)

Créances	269
Frais payés d'avance	644
Stocks	845
Écart d'acquisition	58
Total des actifs acquis	1 816
Passif à court terme	218
Passif à long terme	598
Total des passifs assumés	816
Actifs nets acquis	1 000

La Société détient également des droits variables dans Sirius Canada Inc., également une EDDV, mais n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire de cette entreprise. Les pertes maximales que la Société est susceptible de subir comprennent une mise de fonds de 12 millions de dollars et un engagement à investir 1,4 million supplémentaire, ainsi que des revenus de licences annuels de 2,1 millions. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour les actions de catégorie A et selon la méthode de la valeur d'acquisition pour les actions de catégorie C (note 11).

14. DETTE OBLIGATAIRE

À la faveur de sa relation avec le Broadcast Centre Trust (note 13), la Société offre en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par son personnel à Toronto. Le Broadcast Centre Trust a émis des obligations garanties à hauteur de 400 millions de dollars le 30 janvier 1997. Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 pour cent par année; elles exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16 519 398 \$, grâce auxquels les montants suivants de capital sont remboursés :

	(milliers de dollars)
2009 (incluant des intérêts accumulés de 10,5 millions de dollars)	18 473
2010	8 575
2011	9 233
2012	9 941
2013	10 704
2014 à 2027	288 534
	345 460
Moins : La tranche à court terme	(18 473)
	326 987

Les intérêts débiteurs inclus dans les dépenses de l'exercice sont de 25,4 millions de dollars (26,0 millions en 2007).

15. FONDS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉ

	2008	2007
	(milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	642 130	599 541
Crédits parlementaires pour dépenses en immobilisations corporelles (NOTE 20C)	110 398	135 730
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(102 472)	(93 141)
Solde, fin de l'exercice	650 056	642 130

16. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)

Le déficit est constitué du passif contracté par la Société qui n'a pas encore été financé par les crédits parlementaires ou par des revenus d'autres provenances. Une large partie du déficit est constituée des avantages sociaux futurs qui ne seront financés que lorsque la Société versera les prestations / indemnités correspondantes.

Le déficit est compensé par les crédits de fonds de roulement reçus depuis 1958, qui se sont accumulés pour atteindre 159 millions de dollars au 31 mars 2008. Les crédits de fonds de roulement sont fournis seulement pour financer les investissements en fonds de roulement de la Société.

17. ENGAGEMENTS

A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX ÉMISSIONS ET AUTRES

Au 31 mars 2008, le total des engagements s'établissait à 1 170,9 millions de dollars (528,5 millions en 2007), ce qui comprenait 663,3 millions (150,7 millions en 2007) pour les droits sur des émissions sportives, 160,6 millions (54,1 millions en 2007) pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions, 8,9 millions (16,0 millions en 2007) pour des immobilisations corporelles, et 338,1 millions (307,7 millions en 2007) pour d'autres engagements. Les paiements annuels futurs s'établissent au 31 mars 2008 comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2009	335 178
2010	201 374
2011	183 181
2012	169 340
2013	153 494
2014 à 2017	128 348
Total des paiements futurs	1 170 915

B. CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les paiements futurs à verser annuellement au titre des contrats de location-exploitation s'établissent au 31 mars 2008 comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2009	42 702
2010	39 329
2011	38 759
2012	29 269
2013	26 883
2014 à 2024	150 223
Total des paiements futurs	327 165

18. ÉVENTUALITÉS

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société et, dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Bien des incertitudes entourent les litiges, et le résultat de chaque affaire est imprévisible. Les éléments de passif éventuel sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. Selon que l'événement futur peut survenir ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être calculée, une charge à payer estimative et une dépense sont comptabilisées.

De plus, dans une décision rendue le 23 juin 2006, le Conseil d'arbitrage du *Code canadien du travail* a accueilli le grief n° M-1490, portant sur l'application des résolutions adoptées par le Comité consultatif des avantages sociaux (CCAS) prévoyant le versement d'une partie de l'excédent de la Caisse de retraite constaté en 2000 aux employés affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). L'arbitre n'a pas encore rendu sa décision quant au redressement découlant de ce jugement. CBCI Radio-Canada a déposé une requête en révision judiciaire de la sentence arbitrale, et la Cour supérieure a récemment statué en faveur de la Société. Le Syndicat a avisé CBCI Radio-Canada de son intention de demander l'autorisation d'interjeter appel de la décision rendue. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ce différend, aucune provision n'a été constituée. Toutefois, si jamais des tribunaux d'instances supérieures devaient invalider la décision de la Cour supérieure et rétablir celle du conseil d'arbitrage, le redressement imposé par l'arbitre pourrait avoir de lourdes répercussions sur la situation financière de la Société.

D'autres griefs en vue de l'application des résolutions adoptées par le CCAS au sujet de l'utilisation de l'excédent de la Caisse de retraite constaté au 31 décembre 1999 sont en instance. Aucune décision n'a par ailleurs été rendue dans ces litiges. La Société ne peut prévoir le dénouement de ces affaires, ni en évaluer raisonnablement l'incidence. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée, et la situation sera réévaluée à la lumière des décisions en instance.

Un recours collectif a également été déposé par des pensionnés, qui exigent une quote-part de l'excédent de la Caisse de retraite au 31 décembre 2002. La cause est en instance devant les tribunaux ontariens et le recours a été autorisé. Il est impossible de prévoir le dénouement de cette affaire ni d'en évaluer raisonnablement l'incidence. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée, et la situation sera réévaluée à la lumière des décisions en instance.

En juin 2008, la Société et les représentants des employés et retraités ont pris des mesures pour tenter de résoudre les litiges en suspens mentionnés ci-dessus. Les parties sont parvenues à un accord de principe qui a été ratifié par le Conseil d'administration de CBCI Radio-Canada, et doit être ratifié par les tribunaux et par tous les syndicats concernés. Un syndicat n'a pas participé aux négociations et, en conséquence, est susceptible de continuer à plaider la question.

19. SERVICES SPÉCIALISÉS

La Société exploite CBC Newsworld, le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), Galaxie et **bold** en vertu de conditions de licence qui exigent qu'elle rende compte des revenus et des dépenses différentiels de ces entreprises. Les dépenses des services spécialisés excluent les passifs à long terme, tel que les passifs liés au personnel, qui seront inclus dans les résultats au moment où les montants seront payés par les services spécialisés. Par conséquent, ces dépenses à payer sont réparties entre les autres catégories de dépenses dans l'état consolidé des résultats.

19. SERVICES SPÉCIALISÉS (suite)

	2008				2007			
	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net
	<i>(milliers de dollars)</i>							
CBC Newsworld	78 918	(63 299)	(2 825)	12 794	78 432	(71 760)	(2 406)	4 266
RDI ²	46 169	(43 717)	(2 474)	(22)	46 516	(44 154)	(2 067)	295
Galaxie	22 146	(13 115)	(18)	9 013	21 838	(7 702)	(364)	13 772
bold	3 458	(2 994)	-	464	3 321	(3 085)	-	236
	150 691	(123 125)	(5 317)	22 249	150 107	(126 701)	(4 837)	18 569

¹ La Société finance ses dépenses en immobilisations corporelles pour l'achat de matériel servant au lancement, à l'exploitation ou à l'expansion des services spécialisés au moyen de ses crédits parlementaires d'immobilisations corporelles, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses au moyen des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont effectués par des prélèvements sur les excédents cumulés des revenus sur les dépenses.

² En 2007-2008, le RDI a utilisé les excédents cumulés des revenus sur les dépenses des exercices antérieurs pour financer ses activités.

Les droits mensuels d'abonnement à CBC Newsworld et au RDI sont réglementés par un apparenté, le CRTC. Les droits mensuels maximaux sont approuvés dans le cadre du renouvellement des licences. Pour ces deux chaînes, ces droits ne peuvent dépasser 0,63 \$ et 1,00 \$ respectivement, et ce, jusqu'au 31 août 2009. Les revenus réglementés représentent respectivement 81 pour cent et 82 pour cent (80 pour cent et 79 pour cent en 2007) des revenus totaux de CBC Newsworld et du RDI.

20. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

A. CRÉDITS PARLEMENTAIRES APPROUVÉS ET REÇUS

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'exploitation		
Financement annuel approuvé	948 321	948 054
Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation (NOTE 20D)	60 009	60 000
Virement au fonds d'immobilisations corporelles – Budget supplémentaire des dépenses A ¹	(18 766)	(33 730)
Fonds d'exploitation reçus	989 564	974 324
Fonds d'immobilisations corporelles		
Financement annuel approuvé	91 632	92 000
Virement du fonds d'exploitation – Budget supplémentaire des dépenses A ¹	18 766	33 730
Somme gelée utilisée	-	10 000
Fonds d'immobilisations corporelles reçus	110 398	135 730
Fonds de roulement	4 000	4 000

¹ Lorsque des changements importants se produisent dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice à un autre en vertu des lois de crédits approuvées par le Parlement.



20. CRÉDITS PARLEMENTAIRES (suite)

B. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS EN FONCTION DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'état consolidé des résultats d'un exercice donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices différents. C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice en fonction du financement public diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les écarts sont décrits ci-dessous :

	2008	2007 (Redressé – NOTE 3)
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Résultats nets de l'exercice	(33 817)	(65 229)
Éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation		
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(102 472)	(93 141)
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(34 668)	(21)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	(4 000)	(4 000)
Autres	2 352	4 468
	(138 788)	(92 694)
Éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation		
Amortissement des immobilisations corporelles	110 041	99 395
Régimes de retraite de CBC/Radio-Canada et autres avantages sociaux futurs	64 815	16 745
Perte sur les placements dans des entités sous influence notable	17	6 663
Coûts des stocks d'émissions	(3 034)	4 547
Indemnités de vacances	3 040	2 602
Autres	(4 452)	(4 279)
	170 427	125 673
Résultats d'exploitation en fonction du financement public	(2 178)	(32 250)
Plus : Affectation du produit de la vente d'une coentreprise obtenu au cours d'un exercice antérieur	-	18 832
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement public	(2 178)	(13 418)
Excédent du financement public, début de l'exercice	46 216	59 634
Excédent du financement public, fin de l'exercice	44 038	46 216

20. CRÉDITS PARLEMENTAIRES (suite)

C. RÉSULTATS NETS POUR LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'acquisition d'immobilisations corporelles est financée par des crédits parlementaires et par le produit de la vente ou de l'aliénation de telles immobilisations. Certains éléments considérés comme des ajouts aux immobilisations corporelles et des produits des immobilisations corporelles d'un exercice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada peuvent être financés ou comptabilisés en fonction du financement public au cours d'exercices différents. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'immobilisations corporelles reçus (NOTE 20A)	110 398	135 730
Recouvrement du capital des effets à recevoir	1 395	1 300
Recouvrement du capital provenant de l'investissement net dans des contrats de location-vente	1 478	1 378
Produit de l'aliénation des immobilisations corporelles et autres	38 628	2 596
Total du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice	151 899	141 004
Acquisition d'immobilisations corporelles	(111 671)	(138 720)
Portion du capital des paiements de la dette obligataire	(7 397)	(6 870)
Excédent (déficit) du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice	32 831	(4 586)
Déficit du financement public des immobilisations corporelles, début de l'exercice	(24 430)	(19 844)
Excédent (déficit) du financement public des immobilisations corporelles, fin de l'exercice¹	8 401	(24 430)

¹ Le budget des immobilisations corporelles de 2006-2007 comprenait une contrepartie de 34 millions de dollars découlant de la vente d'une parcelle de terrain à Vancouver. La vente ne s'est pas concrétisée comme prévu, ce qui a donné lieu à un déficit du financement public des immobilisations corporelles à la fin de l'exercice. La vente ayant été conclue en 2007-2008, le déficit cumulé à ce poste a été résorbé.

D. FINANCEMENT PONCTUEL ADDITIONNEL POUR RENFORCER LA PROGRAMMATION

Le 17 mai 2007, le gouvernement du Canada a de nouveau approuvé un financement ponctuel additionnel de 60 millions de dollars pour la Société pour l'exercice 2008 (une enveloppe de 60 millions avait été approuvée en 2007). Les diverses composantes médias de la Société utilisent ces fonds en particulier pour renforcer la programmation.

21. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du Règlement de l'impôt sur le revenu, la Société est assujettie, pour ses propres activités, aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts sur les bénéfices provinciaux. Le recouvrement (ou la provision) d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés comprend :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Recouvrement (provision) d'impôts exigibles et des grandes sociétés	(48)	26
Impôts futurs	-	-
	(48)	26



21. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS (suite)

Le recouvrement (ou la provision) d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés diffère du montant qui serait obtenu si on appliquait aux résultats nets le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale, qui est de 31,77 pour cent (32,52 pour cent en 2007) aux résultats nets avant impôts et participation minoritaire. Cet écart s'explique ainsi :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Recouvrement d'impôt au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale	10 739	22 522
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Partie non imposable (déductible) des gains (pertes) en capital	7 330	(1 151)
Autres montants nets	(1 508)	(6 885)
Ajustement résultant des changements de taux d'imposition	(13 457)	(8 715)
Variation de la provision pour moins-value	(3 104)	(5 771)
Recouvrement (provision) d'impôt des grandes sociétés	(48)	26
	(48)	26

L'incidence fiscale de l'écart temporaire susceptible de toucher une grande proportion des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs au 31 mars 2008 et 2007 est présentée ci-après :

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Actifs d'impôts futurs		
Charges à payer	4 955	6 937
Actif des régimes de retraite	55 827	47 720
Passifs liés au personnel	39 113	43 619
Report de pertes prospectif	6 758	10 227
Créances et placements à long terme	4 289	2 005
	110 942	110 508
Moins : Provision pour moins-value	(75 080)	(71 976)
	35 862	38 532
Passifs d'impôts futurs		
Stocks d'émissions	691	686
Investissement net dans des contrats de location-vente	13 867	16 185
Immobilisations corporelles	20 966	19 845
Effets à recevoir	-	1 816
Autres	338	-
	35 862	38 532
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	-	-

Au 31 mars 2008, la Société avait, à des fins fiscales, un report de pertes prospectif de 27,0 millions de dollars (35,2 millions en 2007) qui vient à échéance en 2027.

22. VARIATION NETTE DES SOLDES DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2008	2007
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Provenance (utilisation) des flux de trésorerie		
Placements à court terme	22 999	63 660
Créances ¹	(21 347)	42 204
Stocks ²	(33 968)	7 312
Frais payés d'avance	(2 512)	(11 192)
Investissement net dans des contrats de location-vente ³	9	8
Actifs destinés à la vente ⁴	-	(765)
Créditeurs et charges à payer	1 388	515
Revenus reportés	4 613	5 440
Passifs liés au personnel ⁵	(24 124)	(7 268)
Dette obligataire ⁶	(232)	(155)
	(53 174)	99 759

¹ Excluant des effets à recevoir sur le produit de la vente des terrains, totalisant (0,1) million de dollars ((0,1) million en 2007).

² Incluant l'amortissement des immobilisations corporelles, totalisant 0,3 millions de dollars ((2,1) millions en 2007).

³ Excluant le recouvrement du capital, totalisant 0,1 million de dollars (0,1 million en 2007).

⁴ Excluant des actifs disponibles à la vente inclus dans le gain sur l'aliénation de biens, totalisant 0,1 million de dollars.

⁵ Excluant des éléments hors trésorerie totalisant 2,4 millions de dollars (2,6 millions en 2007).

⁶ Excluant le remboursement de la dette obligataire, totalisant 0,6 million de dollars (0,5 million en 2007).

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée, en propriété commune, aux ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien, à ses filiales et à des entreprises privées sous influence notable (note 11). Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à tous les particuliers et à toutes les entreprises. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est établie et acceptée par toutes les parties.

La Société a comptabilisé les montants ci-dessous pour les opérations entre apparentés, dans ses états financiers consolidés :

	Gouvernement	Entreprises privées
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Revenus	174	6 789
Créances	98	3 716
Dépenses	2 459	91
Créditeurs et charges à payer	20	-
Placements à long terme	-	1 405

Au cours de l'exercice, la Société a aussi reçu des crédits parlementaires tel qu'il est décrit à la note 20.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société utilise divers instruments financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie; placements à court terme; créances à court terme; investissement net dans des contrats de location-vente; créances à long terme (excluant les avances de salaire); placements à long terme inscrits à leur valeur d'acquisition; créditeurs et charges à payer; passifs liés au personnel; dette obligataire à court terme et instruments dérivés.



24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les justes valeurs des créances à court terme, de la tranche à court terme des investissements nets dans des contrats de location-vente, de la dette obligataire, des passifs liés au personnel, des créditeurs et des charges à payer avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leur échéances rapprochées. Les placements à long terme dans des entreprises sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, puisqu'ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Le tableau ci-dessous présente les valeurs comptables et les justes valeurs de la tranche à long terme des investissements nets dans des contrats de location-vente, des créances à long terme, de la dette obligataire et des instruments dérivés.

Instrument	2008		2007		Méthode
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
	<i>(millions de dollars)</i>				
Investissement net dans des contrats de location-vente (long terme)	62,5	68,1	64,1	69,5	La juste valeur de l'investissement net dans des contrats de location-vente est déterminée en utilisant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts. Le taux d'actualisation employé est le taux d'intérêt des obligations du gouvernement échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit.
Créances à long terme	84,2	89,2	59,2	64,1	La juste valeur des créances à long terme est déterminée en utilisant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts. Le taux d'actualisation pour la créance reliée à la vente de parcelles de terrain est fondé sur le taux d'intérêt des obligations du gouvernement échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit. Pour les autres créances à long terme, le taux d'actualisation est basé sur les obligations du gouvernement venant à échéance dans un délai de trois à cinq ans, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit.
Dette obligataire (long terme)	327,0	446,5	335,0	449,1	La juste valeur de la dette obligataire est établie en utilisant la valeur actualisée nette du capital et des intérêts débiteurs. Le taux d'actualisation employé est fondé sur le cours du marché des obligations du gouvernement du Canada échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit des obligations.
Instruments financiers dérivés (actifs)	1,4	1,4	-	-	La juste valeur repose sur les cours du marché à terme au 31 mars.
Instruments financiers dérivés (passifs)	(7,9)	(7,9)	-	-	La juste valeur repose sur les cours du marché à terme au 31 mars.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

A. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société se sert de contrats de change à terme pour se prémunir contre les fluctuations défavorables du taux de change du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling.

Au 31 mars, les notionnels et les justes valeurs (exprimés en dollars équivalents canadiens) des instruments dérivés désignés comme couvertures sont les suivants :

	2008		2007	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Contrats de change à terme				
Passifs				
À court terme :				
USD ¹	42 562	(7 873)	42 562	-

¹ Les contrats à terme portent un taux entre 1,19 et 1,36 et viennent à échéance entre avril 2008 et septembre 2008.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la variation nette de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures des flux de trésorerie représente une perte de 4 millions de dollars (net de l'impôt sur les bénéfices de 0 \$) (néant en 2007) inscrite à l'état consolidé du résultat étendu.

Comptabilisées initialement dans le poste cumul des autres éléments du résultat étendu, les pertes subies sur les instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie seront comptabilisées en résultats nets de l'exercice lorsque les paiements contractuels seront faits. Les montants seront reclassés dans l'état consolidé des résultats à titre de gain ou de perte sur la juste valeur des instruments financiers pendant l'exercice 2008-2009. À ce jour, ces couvertures des flux de trésorerie sont efficaces.

En 2007, la Société a détenu des contrats de change à terme qu'elle a désignés comme couvertures. De tels contrats, d'une valeur notionnelle de 42,6 millions de dollars, n'étaient pas réglés au 31 mars 2007. Évalués à leur juste valeur, ils représentent à cette date une perte de 3,8 millions de dollars. Avant le 1^{er} avril 2007, date de la transition vers l'application des nouvelles normes comptables régissant les instruments financiers, les contrats à terme étaient comptabilisés comme des éléments hors bilan et les gains ou les pertes afférents étaient seulement constatés au moment du règlement des instruments financiers couverts. La perte de 3,8 millions est aujourd'hui constatée à titre d'ajustement transitoire découlant de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers dans le poste cumul des autres éléments du résultat étendu.



24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars, les notionnels et les justes valeurs (exprimés en dollars équivalents canadiens) des instruments dérivés non désignés comme couvertures sont les suivants :

Échéances	2008		2007	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
<i>(milliers de dollars)</i>				
Contrats de change à terme				
Actifs				
À court terme :				
USD ¹	6 786	727	-	-
GBP ¹	2 982	46	-	-
Euro ¹	2 026	395	-	-
Total des actifs à court terme	11 794	1 168	-	-
À long terme :				
USD ²	6 032	183	-	-
	17 826	1 351	-	-

¹ Les contrats à terme portent un taux variant entre 0,92 et 0,98 pour les contrats libellés en dollars américains, 1,99 pour ceux libellés en livres sterling, et 1,35 pour ceux libellés en euros, et ils viennent à échéance entre avril 2008 et mars 2009.

² Les contrats à terme portent un taux de 1,01 et viennent à échéance entre avril 2009 et décembre 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la variation nette de la juste valeur des instruments financiers non désignés comme couvertures des flux de trésorerie représente un gain de 1,4 million de dollars (néant en 2007) inscrit au poste autres revenus (gain net réalisé sur la juste valeur des instruments financiers) de l'état consolidé des résultats.

B. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de flux de trésorerie. La stratégie globale de gestion des risques adoptée par la Société fait essentiellement fond sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur les résultats financiers de la Société. La responsabilité de la gestion des risques est assumée conjointement avec celle de la gouvernance générale de la Société par la direction financière.

C. RISQUE DE MARCHÉ

Il existe trois types de risque de marché : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

(i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Les créances à long terme et la dette obligataire de la Société sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt parce qu'elles portent un taux d'intérêt fixe. Toute augmentation ou diminution des taux du marché a une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(iii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché. La Société est peu exposée à ce type de risque, puisqu'il n'y a pas d'instrument financier important dont la valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

D. RISQUE DE CRÉDIT

Risque qu'une partie liée à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit du fait de ses équivalents de trésoreries, de ses créances à court et à long terme, ainsi que de ses contrats de change à terme. Elle a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes. Les équivalents de trésorerie sont garantis par le gouvernement du Canada. Les créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire. Pour limiter la concentration du risque de crédit découlant des comptes clients, la Société évalue la solvabilité des clients et plafonne, au besoin, le crédit qui leur est accordé. Elle gère le risque de crédit auquel l'exposent ses contrats sur dérivés en traitant principalement avec des contreparties comme des institutions financières dignes de confiance. La Société atténue le risque de crédit lié à ses créances à long terme en garantissant la somme qu'elle recevra au moyen de billets à ordre émis par des entités de très bonne réputation et d'une lettre de crédit émise par une institution financière de très bonne réputation.

E. RISQUE DE FLUX DE TRÉSORERIE

Risque que les montants des flux de trésorerie futurs associés à un instrument financier monétaire fluctuent. Comme les créances à long terme et la dette obligataire de la Société portent des taux d'intérêt fixes, les revenus et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société ne sont pas vraiment touchés par les variations des taux d'intérêt sur le marché.

25. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2007 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

BC1-2008
978-0-662-05896-0

Publication et distribution :
Communications institutionnelles
CBC | Radio-Canada
181, rue Queen
CP 3200 Succ C
Ottawa (Ontario) Canada
K1Y 1E4
613-288-6000
liaison@Radio-Canada.ca
CBC.Radio-Canada.ca

Design : Utopia
Communications



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de
forêts bien gérées et d'autres
sources contrôlées
Cert no. SW-COC-000890
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council